

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Février 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-CA45-02

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à onze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, 2 et 6 rue d'Emmerez de Charmoy-97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Alain ABADIE, Jean-Pierre CHABRIAT, en distanciel

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickael HA-SUM, en distanciel

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Pascal PLANTE, Maya CESARI

Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mikael SIHOU

Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-84243 0878-2026 0226-CA_45_02-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Rapport 2026-CA45-02_Orientations Budgétaires 2026,

ACTE

ARTICLE 1 : La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2026. Ce débat a eu lieu sur la base du rapport

DÉCIDE

ARTICLE 2 : Le directeur à prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE



Réunion THD
2-6 Rue d'Emmerez de Charmoy
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00038 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170



Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 février 2026

RAPPORT 2026-CA45-02

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

L'objet du présent rapport est de vous présenter les éléments relatifs aux orientation budgétaires 2026 permettant aux Conseil d'Administration d'en débattre.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-974-842430878-2026.0226-CA_45_02-DE

SOMMAIRE

I. Préambule.....	4
II. La vie de la Régie.....	5
II.1 Évolutions prévisionnelles des recettes en fonctionnement	5
II.2 Évolution prévisionnelles des dépenses en fonctionnement	6
II.3 Évolutions prévisionnelles des investissements	13
III. Le Développement Numérique	14
III.1 Évolutions prévisionnelles des recettes en fonctionnement	15
III.2 Évolution prévisionnelles des dépenses en fonctionnement	15
III.3 Évolutions prévisionnelles des recettes en investissement.....	17
III.4 Évolution prévisionnelles des dépenses en investissement.....	17
IV. Les missions et activités de Cybersécurité.....	20
IV.1 Évolutions prévisionnelles des recettes en fonctionnement	29
IV.2 Évolution prévisionnelles des dépenses en fonctionnement	29
IV.3 Évolutions prévisionnelles des recettes en investissement.....	30
IV.4 Évolution prévisionnelles des dépenses en investissement.....	30
V. Le réseau Gazelle	32
V.1 Évolutions prévisionnelles des recettes en fonctionnement	32
V.2 Évolution prévisionnelles des dépenses en fonctionnement	33
V.3 Évolutions prévisionnelles des recettes en investissement.....	34
V.4 Évolution prévisionnelles des dépenses en investissement.....	35
VI. Le THD	38
VI.1 Évolution prévisionnelle des recettes en fonctionnement	38
VI.2 Évolution prévisionnelle des dépenses en fonctionnement.....	38
VI.3 Évolution prévisionnelle des recettes d'investissement	39
VI.4 Évolution prévisionnelles des dépenses d'investissement	39
VII. câble sous-marin ReuNION	41
VII.1 Recettes en fonctionnement.....	41

VII.2 Dépenses en fonctionnement.....	41
VII.3 recettes d'investissement.....	42
VII.4 dépenses d'investissement.....	44
VIII.PROPOSITION.....	46

I. PREAMBULE

La régie Réunion THD est un établissement public créé par la Région Réunion en 2018 pour porter les projets d'aménagement numérique et exploiter les réseaux de télécommunications de la Collectivité.

Réunion THD gère :

- Le réseau très haut débit (THD) en fibres optiques jusqu'à l'abonné dans les communes délaissées par les opérateurs privés
- Le réseau régional de collecte Gazelle permettant d'interconnecter les communes de La Réunion via un réseau de fibres optiques sécurisé
- Les projets de développement numérique pour le compte de la collectivité incluant notamment :
 - L'observatoire sur la couverture numérique (fixe et mobile)
 - Le développement de projets pour des territoires connectés et durables (Internet des objets)
 - Le développement de la cybersécurité
 - Les études et travaux pour la résilience et la souveraineté du territoire (projet de câble sous-marin)
 -
- Les missions relatives au développement local de la cybersécurité et l'amélioration de la protection des entreprises et collectivités contre la menace cyber.

Le présent Rapport d'Orientation Budgétaire expose les activités prévues en 2026.

L'élément marquant de 2026 est indiscutablement la création d'une nouvelle activité faisant l'objet d'une extension du service public industriel et commercial (SPIC) THD en y intégrant le câble sous-marin ReuNION.

Ce projet, géré dans sa phase préparatoire au sein des projets de développement numérique financés par la Région Réunion, entre en phase de mise en œuvre en 2026. Les dépenses et recettes liées à cette nouvelle activité sont intégrées dans le budget principal.

II. LA VIE DE LA REGIE

1. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT

AFFECTATION D'UNE PART DES RECETTES DU THD ET DE GAZELLE AUX MOYENS GENERAUX

Les recettes d'exploitation de Réunion THD sont principalement constituées des recettes liées à la commercialisation du réseau THD et du réseau Gazelle. Une partie de ces recettes sont affectées au fonctionnement des moyens généraux.

Les recettes commerciales en 2026 seront stables. Aucune contrainte sur les moyens généraux n'est envisagée.

PARTICIPATION DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE AU BUDGET GENERAL

Les projets de développement numérique et les activités relatives à la cybersécurité sont financés par la Région Réunion tant en investissement qu'en fonctionnement.

Ces activités mobilisent des ressources matérielles et humaines de la structure.

Aussi, les projets de développement numérique et de la cybersécurité participent au financement des frais de structure et de personnels selon des modalités convenues avec la Région Réunion.

Ces participations constituent des recettes de fonctionnement.

PLACEMENT DE LA TRESORERIE

Après un 1^{er} placement fait fin 2024, 3 placements supplémentaires d'une partie de la trésorerie ont été fait sur un compte à terme auprès de la DGFIP, en 2025.

Montant placé	Taux nominal	Montant Intérêts
8 000 000,00	3,01%	60 200,00
9 300 000,00	2,37%	55 102,50
10 100 000,00	1,91%	48 227,50
9 300 000,00	1,95%	45 337,50
Montant total des intérêts		208 867,50

La trésorerie continuera d'être placée et générera des revenus nouveaux par rapport à 2025.

2. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

FRAIS DE STRUCTURE DE REUNION THD

Les dépenses de structure de Réunion THD seront en légère augmentation en 2026.

L'augmentation des effectifs depuis 2024 et la gestion des carrières et avancement impactent les dépenses.

L'effectif actuel compte deux alternants : l'un poursuivant son contrat et l'autre ayant fait l'objet d'un **renouvellement pour un nouveau diplôme**. Malgré les dispositifs de soutien financier, leur présence impacte mécaniquement la masse salariale et les charges de structure de l'année.

La Régie a procédé à un déménagement en mai 2025 et a intégré de nouveaux locaux, qui permettent d'accueillir les effectifs actuellement à 14 personnes. Les nouveaux locaux étant plus grands, l'augmentation de la surface et l'augmentation du tarif au mètre carré impactent les charges, et par ailleurs ces nouveaux locaux ne bénéficient pas d'un loyer modéré subventionné comme ceux d'Emile Hugot. La hausse du loyer est ainsi de l'ordre de 140% par rapport à une année pleine pour les locaux situés rue Emile HUGOT.

Ce déménagement a nécessité des achats de matériel supplémentaire (bureaux, matériel informatique et téléphonique, logiciels) qui sera poursuivi sur 2026

En 2026, il conviendra également de renouveler le parc informatique (acquisitions à la création de la régie en 2019), un nouveau marché doit être lancé, et intégrant l'acquisition de nouveaux serveurs.

COMMUNICATION

2026 : de grands projets structurants et une compétence étoffée en matière de numérique.

Le réseau très haut débit, est désormais entièrement déployé sur l'île, et sécurisé pour accompagner l'extinction du cuivre, et permettre l'accès au numérique à tous les réunionnais [Gazelle et Réseau d'Initiative Publique].

Après un an d'activité, la cybersécurité, quant à elle est en marche vers la maturité cyber de La Réunion [CYBER RÉUNION].

Le démarrage d'un projet structurant [Câble sous-marin RéuNION] devraient marquer le développement et la résilience de La Réunion en matière de numérique.

Réunion THD devient ainsi l'**acteur incontournable en matière de numérique**, qui **porte et renforce l'action de la Région Réunion en faveur du territoire**.

Le Réseau d'Initiative Publique

L'ensemble des foyers du Réseau d'Initiative Publique bénéficient désormais du très haut débit. L'effort de communication portera désormais sur :

- le soutien à la commercialisation ;
- l'accompagnement à la fermeture du cuivre ;
- les relations avec les communes :

Sujets relatifs à la vie du réseau, notamment l'effort collectif de sécurisation du réseau via l'égauge, les demandes de raccordement de nouveaux logements, etc.

Ces actions prendront la forme de rencontres avec les collectivités concernées et d'actions ciblées au regard des thématiques précédemment citées.

- la poursuite de l'effort d'intégration de nos installations sur les territoires.

Le Réseau Gazelle

L'importance du réseau Gazelle pour délivrer le très haut débit sur l'ensemble de l'île sera désormais valorisé sur le site de la régie, et l'offre commerciale rendu plus accessible.

La mise en forme du catalogue d'offres, et sa valorisation sur le site internet, permettront de soutenir l'action commerciale et d'en **améliorer l'attractivité** auprès des publics professionnels concernés.

CYBER RÉUNION : une montée en puissance qui se confirme

Après une année 2025 riche en séquences de communication, il s'agira de confirmer les différents rendez-vous pris tout au long de l'année sur le territoire et en dehors pour confirmer notre rayonnement.

Les axes de travail seront les suivants :

- ❖ Augmenter la connaissance de la marque publique régionale [Objectif : passer de 2/10 entreprises qui connaissent CYBER RÉUNION, à 4/10]
- ❖ Poursuivre le travail de sensibilisation et ancrer les grands rendez-vous avec les bénéficiaires (TPE/PME et collectivités) et l'écosystème local pour une montée en compétence cyber du plus grand nombre.
- ❖ Promouvoir le dispositif EDIH ouvert au dernier trimestre 2025, afin de le faire connaître auprès des publics cibles et d'accélérer l'utilisations des subventions accordées.

Une montée en puissance progressive mais continue sur les actions engagées, qu'il s'agisse de campagnes de communication, production de contenus digitaux, séquences hors média et relations presse

Les moyens développés seront les suivants :

- Une campagne de communication EDIH : initiée en 2025 et étendue en 2026 sur le digital et affichage géolocalisé près des zones fréquentées par nos publics cibles | ZI/ZA/Zones commerciales |
- Continuer le rythme de publications sur le site internet et les réseaux sociaux (LinkedIn)
- Une présence dans les médias selon "actualité" : publi-rédactionnels et/ou relations presse
- Une action renforcée durant le mois européen de la cybersécurité en octobre et la reconduite du Cyber Tour, initiative locale initiée par CYBER RÉUNION, en collaboration avec les acteurs locaux.
- La présence de CYBER RÉUNION au FIC 2026, Forum In cyber, sous pavillon La Réunion, regroupant des acteurs de la cybersécurité réunionnaise, pour le rayonnement du savoir-faire réunionnais.
- De nouvelles actions inédites seront soutenues durant l'année : Escape Game, etc.
- Et la préparation d'une campagne disruptive pour marquer les esprits et tenter de sensibiliser les TPE/PME au risque cyber

Câbles sous-marins RéuNION

Le projet¹ déposé en deuxième intention a finalement été validé par l'Union Européenne. Et le Grant agreement signé en fin d'année. Il est désormais envisageable de réaliser un temps de communication institutionnelle, et des contenus permettant d'illustrer les principales étapes des travaux.

- Un temps de communication « institutionnelle »
Objectif : annoncer le projet : à l'attribution et/ou au démarrage effectif
 - ✓ Via une conférence de presse avec la Région Réunion, suivie de relation presse et de la publication de reportages.
- Prises de vue photo et/ou vidéo à envisager pour couvrir les séquences ET possibilité de visite presse
 - ✓ Séquence 1 : Démarrage du câble depuis La Réunion
 - ✓ Séquence 2 : Usine de fabrication du câble
 - ✓ Séquence 3 : Travail avec les opérateurs

L'Internet des Objets Connectés

Deux projets « pilote » sont à l'étude.

Ces projets pourront faire l'objet de séquence de communication pour en favoriser l'adoption, en coordination avec les intercommunalités.

- Deux séquences de communication, en mutualisation avec chacune des deux intercommunalités
- Contenus vidéo + photos
- Kakémonos et flyers

¹ Voir chapitre consacré aux câbles sous-marins du chapitre VIII

- Site internet éphémère au lancement

Zones blanches de la couverture mobile

Afin d'éviter les zones blanches de couverture mobile, notamment lors des interventions du PGHM, dans les zones escarpées et non accessibles, deux nouveaux sites d'antenne relais seront installés : l'un à Takamaka et le second au col des bœufs, permettant notamment d'amener le triple Play via la 5G à Mafate.

Une opération qui peut faire l'objet :

- Un temps de communication, en mutualisation avec les opérateurs, à l'inauguration des sites.
- Prises de vue photo et/ou vidéo à l'installation des antennes

Le changement de dénomination sociale de la régie

Comme indiqué dans le bilan 2025, le choix du nouveau nom de la régie ayant finalement été tranché par la présidente de Région, la régie deviendra en 2026 : **La Réunion Connectée**.

A l'issue de la période de réserve électorale, sur une période cible envisagée au 2^e trimestre 2026, le changement et sa médiatisation seront amorcés.

Les enjeux sont multiples :

- accompagner le changement de nom ;
- faciliter son application par la mise à disposition de supports de communication interne et externe ;
- expliquer la mutation et consolider le rattachement à la Région Réunion.

Les étapes de mises en œuvre graphiques, digitales, administratives et juridiques seront menées un calendrier qui doit être confirmé.

Ce changement de nom nécessitera de réaliser des supports de présentation, ainsi que la fabrication de nouveaux supports de communication :

- Film et/ou livret de présentation
- Basculement des canaux en ligne à prévoir : réseau sociaux, YouTube...
- Refonte et migration du site internet.
- Fabrication : de l'ensemble des supports d'information et de communication (papeterie, PLV, enseigne, etc.)
- Ligne de goodies : pour les différentes activités
- Médiatisation presse
- Mise en place d'un rapport d'activité annuel

Une conférence de presse pourra être réalisée en concertation avec les services de la Région Réunion, selon un timing restant à définir. Cette prise de parole pourra être associée au lancement du projet RéuNION selon la volonté exprimée et l'état d'avancement à date.

Marché de communication

Le marché de communication MA20240052 arrive à échéance le 21 juillet 2026. Il devrait être renouvelé pour une durée d'un an. A l'issue de cette période, il sera nécessaire de relancer un nouveau marché permettant de répondre aux enjeux renforcés de communication de La Réunion Connectée.

PERSONNELS

Sept recrutements ont été effectués en 2024.

En 2025, un contrat d'apprentissage est arrivé à son terme.

Une apprentie s'est engagée dans l'obtention d'un nouveau diplôme (manager de la stratégie marketing), un nouveau contrat d'apprentissage a été conclu. Le nombre d'alternant est de 2 à fin 2025.

L'effectif de Réunion THD est de 14 agents à fin 2025. Le budget affecté aux coûts de personnel s'inscrit ainsi dans une certaine continuité au regard de l'évolution (de 8 à 15 agents).

La régie étudiera la possibilité de recruter un technicien pour renforcer l'équipe du pôle projets.

FORMATION CONTINUE

Un effort particulier sera fait en formation du personnel notamment sur les bases des marchés publics. Des formations spécifiques seront organisées afin d'accompagner la montée en compétence des agents du pôle cybersécurité.

Renforcement des compétences linguistiques dans un contexte européen

Au regard de l'intensification des projets européens portés par le territoire, notamment dans le cadre du programme DIGITAL Europe et des dynamiques de coopération interrégionale et internationale, il apparaît nécessaire de renforcer les compétences linguistiques des équipes cybersécurité.

La participation active aux consortiums européens, aux groupes de travail techniques, aux échanges opérationnels entre CSIRT ainsi qu'aux actions de valorisation à l'échelle européenne suppose une maîtrise opérationnelle de l'anglais professionnel, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Dans cette perspective, un accompagnement ciblé en anglais professionnel devra être envisagé en 2026 afin de consolider la capacité des équipes à intervenir efficacement dans des environnements internationaux exigeants, à produire des livrables conformes aux standards européens et à défendre les intérêts du territoire dans les instances de coopération.

FRAIS DE DEPLACEMENT

Pour l'Aménagement Numérique, la réalisation d'un nouveau câble sous-marin RéuNION impliquera des déplacements réguliers, à minima tous les 3 mois, vers la métropole, afin d'échanger sur place avec les opérateurs télécom, partenaire de ce projet et également les différents prestataires du projet. Des déplacements supplémentaires, suivant le déroulement du projet, seront à prévoir, en métropole afin, par exemple, de valider certains points concernant sur place la fabrication du câble optique. Il n'est pas à exclure des déplacements vers l'Afrique du Sud, pays du point d'atterrissage de l'autre extrémité du câble.

Déplacements stratégiques 2026 – Cybersécurité et coopération européenne

Les déplacements identifiés pour 2026 peuvent paraître significatifs ; ils correspondent toutefois aux seuls rendez-vous jugés indispensables pour préserver le positionnement, la crédibilité et l'efficacité du CSIRT La Réunion, ainsi que la dynamique de l'EDIH La Réunion. Pour les échanges de travail courants, le recours à la visioconférence est systématiquement privilégié.

En cybersécurité, la performance opérationnelle repose sur l'intégration à un réseau actif : partage d'information, retours d'expérience, coordination technique et construction de relations de confiance avec le CERT-FR, les CSIRT territoriaux et les partenaires européens. La nature même de la réponse à incident implique une coopération continue : la sécurité ne se traite pas seul. De la même manière, l'EDIH nécessite une présence ciblée sur certains temps forts européens afin de maintenir son ancrage dans le réseau, développer des synergies et identifier des projets communs. Ces mobilités visent ainsi, de manière mesurée, à consolider les coopérations utiles et à sécuriser des bénéfices directs pour le territoire.

• 1. Forum InCyber Europe 2026 (FIC) – Pavillon La Réunion et séquence Outre-mer

Dans la continuité de la dynamique engagée, Réunion THD, en partenariat étroit avec La Réunion Développement, organisera en 2026 un Pavillon La Réunion au Forum InCyber Europe (ex-FIC), qui se tiendra à Lille Grand Palais du 31 mars au 2 avril 2026.

Ce rendez-vous européen de référence rassemble l'ensemble de l'écosystème cyber autour des enjeux de souveraineté numérique, de résilience et d'autonomie stratégique. Il constitue un levier structurant de visibilité, de développement économique et de reconnaissance institutionnelle pour le territoire.

Le pavillon sera de nouveau déployé en mobilisant la fiche-action FEDER adaptée, permettant d'accompagner la participation d'entreprises réunionnaises. La délégation sera composée de cinq entreprises : EYAKO, ZEOP, SOOBIK, EXODATA et YOUTELL, illustrant la diversité et la maturité de l'offre locale.

L'édition 2026 sera marquée par plusieurs temps forts stratégiques :

- une séquence dédiée à la cybersécurité dans les Outre-mer, associant l'ensemble des territoires ultramarins, la Direction générale des Outre-mer (DGOM) et l'ANSSI ;
 - la remise au Directeur général de l'ANSSI du rapport consolidé d'incidentologie des CSIRT régionaux ;
 - des réunions de travail entre CSIRT territoriaux, visant à renforcer la coordination nationale ;
 - des rencontres dédiées aux EDIH français et européens, afin d'aligner les feuilles de route et préparer les prochaines échéances programmatiques.
- **2. EDIH Network Annual Summit 2026 – Positionnement européen**

Contrairement à 2025, l'année 2026 verra la tenue du EDIH Network Annual Summit, organisé par la Commission européenne à Bruxelles.

Ce sommet constitue le principal temps fort stratégique du réseau des Pôles Européens d'Innovation Numérique. Il permet :

- d'évaluer l'avancement des hubs,
- d'aligner les priorités avec les orientations européennes (Digital Europe, cybersécurité, intelligence artificielle),
- de renforcer les coopérations transfrontalières,
- d'anticiper les évolutions programmatiques.

La participation de l'EDIH La Réunion à ce sommet est déterminante pour maintenir son positionnement dans le réseau européen et valoriser son modèle insulaire spécialisé en cybersécurité.

• **3. Coopérations bilatérales EDIH – Luxembourg et Roumanie**

Dans une logique d'optimisation des déplacements, il est envisagé de coupler le déplacement au FIC avec des visites de travail auprès de deux EDIH européens (Luxembourg et Roumanie).

Ces rencontres visent à :

- approfondir les coopérations techniques (cybersécurité, IA, dispositifs Test Before Invest),
- identifier des opportunités de projets conjoints,
- consolider les partenariats en vue d'appels européens à venir.

Cette approche permet de maximiser l'impact stratégique des mobilités engagées.

• **4. Programme Interreg Europe – Digital Islands**

Clôture du Learning Track 3 (Cybersécurité)

Dans le cadre du programme Digital Islands (Interreg Europe), la Réunion participera à la visite d'étude organisée à Cres (Croatie) du 19 au 21 mai 2026, marquant une étape importante dans la finalisation du Learning Track 3 intégrant la cybersécurité.

Cette séquence vise à renforcer les échanges entre territoires insulaires européens autour des enjeux de transformation numérique, de résilience et de coopération stratégique.

Il est précisé que l'ensemble des coûts liés à ce déplacement est intégralement pris en charge dans le cadre du programme Digital Islands via Interreg Europe, sans impact budgétaire direct pour la collectivité.

Au-delà des sessions techniques, cette participation permettra de consolider les partenariats existants et de positionner La Réunion comme territoire insulaire de référence en matière de cybersécurité.

- **5. Participation aux rendez-vous nationaux stratégiques – NIS2 et coordination opérationnelle**

L'année 2026 sera également structurée par la poursuite de la transposition de la directive NIS2, avec des implications importantes pour les collectivités et les opérateurs essentiels du territoire.

Dans ce contexte, la participation aux Journées du CERT-FR et aux rencontres de l'InterCERT France revêt un caractère stratégique. Ces événements permettent :

- d'anticiper les évolutions réglementaires et opérationnelles,
- d'assurer la cohérence des pratiques locales avec le cadre national,
- de renforcer les synergies entre CSIRT territoriaux et CERT-FR,
- de contribuer aux travaux collectifs relatifs à la gestion d'incidents.

Par ailleurs, l'European Cyber Week (ECW) à Rennes constitue un temps fort européen majeur articulant recherche, innovation, industrie et défense. La présence du territoire à cet événement contribue au positionnement stratégique de La Réunion dans les dynamiques nationales et européennes d'autonomie numérique.

- **6. Coopérations régionales – Océan Indien**

Enfin, au regard des projets régionaux susceptibles d'être développés ou consolidés en 2026 (coopération maritime, sécurité régionale, projets Interreg, partenariats bilatéraux), des déplacements dans la zone océan Indien pourraient être envisagés.

Ces mobilités viseraient à :

- structurer des coopérations opérationnelles,
- accompagner la montée en maturité des partenaires régionaux,
- positionner La Réunion comme pôle de référence en cybersécurité dans son environnement géographique.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Dans la continuité de la stratégie visant à structurer et animer un réseau de « têtes de réseau » autour de CYBER RÉUNION, nous accepterons, dans la mesure de nos capacités, l'ensemble des sollicitations de participation à des événements organisés par des partenaires directs ou indirects. Cette approche permettra de consolider la visibilité du dispositif, d'ancrer durablement nos services au plus près des acteurs économiques et publics, et de renforcer la dynamique de coopération territoriale.

Nous organiserons également, en parallèle, une série de rendez-vous dédiés, fondés sur une démarche proactive de mobilisation de l'ensemble des têtes de réseau, afin de leur présenter notre approche et notre offre de services, tout en recueillant leurs besoins et recommandations pour faire évoluer notre proposition de valeur.

Nous contribuerons également au budget relatif à la planification et à la mise en œuvre d'un événement à portée régionale / internationale, conformément à la fiche-action du contrat de filière numérique de La Réunion dont nous sommes désignés copilotes.

Nous participerons également à l'événement SECNUMECO, en cohérence avec notre rôle d'animation de l'écosystème et de sensibilisation aux enjeux de sécurité économique et numérique.

Forts des retours particulièrement positifs du CYBER TOUR 2025 organisé dans le cadre du Mois européen de la cybersécurité, nous nous remobiliserons dès à présent pour faciliter l'activation et le relais de l'écosystème cyber, avec l'ambition de faire d'octobre 2026 un temps fort, dense et fédérateur, marqué par une programmation riche en événements

Enfin, s'agissant de l'EDIH, et au titre des actions de montée en compétence des prestataires agréés, nous organiserons sur le territoire des formations dédiées de haut niveau, afin de renforcer l'excellence opérationnelle et l'homogénéité des pratiques au sein de l'écosystème..

INFOGERANCE

Le marché d'infogérance attribué en novembre 2022 est arrivé à son terme, un nouveau marché a été lancé en décembre, il fera l'objet d'une attribution début 2026.

Dans une logique d'exemplarité, et compte tenu du portage de l'activité Cyber Réunion, la structure renforcera son niveau de protection cyber. Le déploiement technique de Cyber Réunion a permis la mise en œuvre de plusieurs mesures de sécurité avancées, parmi lesquelles l'authentification forte, les accès conditionnels, la gestion des périphériques portables et la sécurisation des usages professionnels. Ces dispositifs seront progressivement répliqués sur l'infrastructure informatique de Réunion.

L'ensemble de l'architecture informatique a ainsi été repensée afin de réduire au maximum l'exposition aux risques cyber, d'accroître la résilience face aux attaques et de renforcer nos capacités de reprise d'activité en cas d'incident.

AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS DES ANNEES ANTERIEURES

Les amortissements des biens de la régie ont démarré en 2021 sur une base relativement faible, compte tenu du niveau modéré des investissements de la structure.

Réunion THD a réalisé des investissements importants entre 2021 et 2024. En 2025, les investissements continuent mais à un niveau moindre.

Ces investissements impacteront à la hausse les amortissements à effectuer en 2026.

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Réunion THD dégage des excédents en section de fonctionnement depuis 2021. Le résultat d'exploitation positif pourrait rendre la structure redevable d'un impôt sur les sociétés (IS). A ce titre et par prudence, en 2021, une provision de 689 000,00€ a été effectuée.

En 2025, nous avons effectué une reprise totale de cette provision, considérant 3 facteurs :

- l'analyse fiscale effectuée par le cabinet d'avocats fiscalistes : l'assujettissement de Réunion THD à la TVA ne remet pas en cause l'exonération d'impôt sur les sociétés, si des conditions sont remplies, notamment concernant la qualification des activités de la régie comme constituant « un service indispensable à la satisfaction des besoins collectifs intéressant l'ensemble des habitants de la collectivité territoriales »,
- l'absence d'avis de vérification fiscale depuis 2021, malgré la mention expresse dans les liasses fiscales (« la régie Réunion THD est exonérée d'impôt sur les sociétés en vertu des dispositions spécifiques prévue au 6° du 1 de l'article 207 du CGI »)
- les dispositions de l'article L.169 du Livre des Procédures Fiscales relatives au délai de prescription de 3 ans : « Pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, le droit de reprise de l'administration des impôts s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due. »

Au vu de ces éléments, il n'y a pas lieu de prévoir de provision supplémentaire, ni de budget pour l'impôt sur les sociétés.

EMPRUNTS ET FRAIS FINANCIERS

Réunion THD sollicitera de nouvelles tranches de prêt à taux 0 de la Région pour équilibrer son budget d'investissement.

Ces nouvelles tranches couvriront le financement des premières dépenses du projet de câble sous-marin ReuNION.

Un nouvel emprunt bancaire de 6M€ sera souscrit pour le projet de câble sous-marin. Il contribue à démontrer que la contribution du maître d'ouvrage, expurgée de toute aide publique, dépasse les 25% des dépenses éligibles au FEDER.

Les frais financiers liés aux emprunts seront donc en augmentation.

AMO JURIDIQUE

Afin de continuer à sécuriser le fonctionnement de la régie, une AMO juridique a été recrutée en 2024. Le marché a été renouvelé par tacite reconduction en 2025. Une nouvelle consultation sera lancée en 2026.

3. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES INVESTISSEMENTS

Les moyens généraux ne génèrent pas de recettes. Ils sont financés par les recettes d'exploitation des réseaux de communication ainsi que par une contribution des projets de développement numérique et de cybersécurité.

Le budget d'investissement pour le matériel informatique sera en forte augmentation pour couvrir les coûts de remplacement du matériel informatique devenu obsolète.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Recettes d'exploitation Contribution des projets d'aménagement numérique aux moyens généraux (incluant la cybersécurité) Intérêts générés par le placement de la trésorerie	Frais de structure Frais de personnel Frais de communication
Investissement	Investissement
Emprunt à taux 0 à la Région	Matériel informatique et/ou logiciels Matériels de téléphonie fixe et mobile Petits matériels

III. LE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Le cadre comptable du Développement Numérique pour l'exercice 2026 reste strictement identique aux exercices précédents : les recettes de fonctionnement demeurent retracées en section d'investissement de la régie dans des comptes d'opérations pour compte de tiers » (nomenclature M4). Ces ressources, provenant intégralement de la Région Réunion, sont dédiées de manière isolée au financement des missions de désenclavement numérique du territoire.

Cette activité est, financièrement, totalement isolée du reste des activités de La Régie Réunion THD. En cas d'excédent, les fonds sont réinvestis exclusivement dans cette activité.

La gestion financière de 2026 s'appuiera sur la mobilisation des reports de crédits des années précédentes, garantissant que les fonds non consommés restent affectés à l'aboutissement de ces projets du développement numérique. Les reliquats spécifiques liés aux récupérations de frais des partenaires sur le projet de câble (4/5 des frais dépensés) seront aussi inscrits au budget du développement numérique.

La nouveauté de cet exercice réside dans le redéploiement interne des moyens. Le projet de câble sous-marin « RéuNION », qui a mobilisé la quasi-totalité des moyens humains et techniques lors de sa phase préparatoire intensive, entre désormais dans son lancement opérationnel. Conformément aux décisions de la Commission Permanente de la Région Réunion, ce projet sera désormais porté sous la forme de l'extension du SPIC THD² au sein de la Régie.

L'achèvement de la phase de structuration du projet de câble sous-marin permet ainsi de réallouer l'enveloppe budgétaire qui lui était auparavant réservée vers les autres projets prioritaires. Ceci permet de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour enregistrer des avancées substantielles sur les projets dont le rythme avait été ralenti par la priorité donnée au câble.

Les priorités de l'exercice 2026 seront la relance des projets « historiques ». L'objectif principal de 2026 est l'achèvement à court ou moyen terme des opérations déjà engagées.

L'arrivée d'une nouvelle ressource temporaire (6 mois), un ingénieur stagiaire, sera entièrement consacrée à la réalisation de ces projets.

Les crédits de fonctionnement seront ainsi fléchés vers :

- La résorption des zones blanches : lancement de la phase préparatoire en vue de la création des sites de Takamaka et du Col des Bœufs, avec la sélection d'un AMO.
- La mise en œuvre du schéma directeur IoT :
 - Phase préparatoire et déploiement opérationnel au moins d'un des trois sites pilotes (démonstrateurs) en collaboration avec les collectivités locales.
 - Phase préparatoire et début du déploiement de la couverture réseau « indoor » IOT.
- La 5G : animation du centre de ressources et accompagnement des cas d'usage innovants.

² Un SPIC (Service Public Industriel et Commercial) est un service public géré selon les règles du droit privé par opposition au service public administratif (SPA). Il concerne des activités assimilables à celles d'entreprises privées (comme transports ou réseaux), financées par les usagers et fonctionnant de manière commerciale.

1. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT

Le cadre comptable du pôle Développement Numérique demeure inchangé pour l'exercice 2026. Les recettes de fonctionnement restent retracées en section d'investissement de la Régie, au sein de comptes d'« opérations pour compte de tiers », conformément à la nomenclature M4. Ces ressources, qui proviennent intégralement de la collectivité régionale, ont pour objet exclusif l'exécution des missions de désenclavement numérique confiées à la Régie.

Stabilisation des ressources et maintien du niveau de financement :

Contrairement aux exercices précédents qui ont connu une dynamique de croissance pour accompagner la mise en place des projets, l'année 2026 marque une phase de stabilisation. Le niveau de financement apporté par la Région est maintenu à l'identique par rapport à 2025. Cette stabilisation budgétaire est rendue possible par l'évolution du projet de câble sous-marin « RéuNION » en mode SPIC.

Bien que ce projet ne génère aucune recette propre au sein de cette section budgétaire en 2026, son passage en phase d'exploitation fera supporter le coût des ressources techniques et humaines à la fois par le développement numérique et le SPIC câble sous-marin.

Cette transition permet de récupérer l'enveloppe budgétaire et les moyens auparavant mobilisés par le projet de câble sous-marin, avant sa gestion en SPIC, et de les redistribuer vers les autres projets du développement numérique.

2. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

Les coûts de fonctionnement des projets d'aménagement numérique seront refacturés à l'euro près à la Région Réunion.

Augmentation des ressources à budget constant.

L'année 2026 marque une phase d'augmentation des ressources humaines avec l'arrivée d'un ingénieur stagiaire dédié entièrement à un des projets du développement numérique. Cela impliquera une légère augmentation des coûts. Cette augmentation est compensée par la prise en charge de l'effectif affecté au câble sous-marin par le budget principal.

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INTERNET DES OBJETS – RESEAUX BAS DEBIT

L'année 2026 marque une étape décisive pour le déploiement opérationnel du schéma directeur IoT, dont les premières actions de stimulation de la demande avaient été initiées lors des exercices précédents, avec la sélection des collectivités partenaires. Afin de sécuriser sa réalisation, la Régie a fait le choix de renforcer ses moyens humains par le recrutement d'un stagiaire issu d'une école d'ingénieur.

Ce recrutement, d'une durée de 6 mois, à compter de la mi-mars 2026, s'inscrit dans une démarche volontariste de Réunion THD pour donner leur chance aux jeunes talents. En intégrant la structure, ce futur ingénieur aura l'opportunité de découvrir la gestion de projet de bout en bout, depuis la sélection des prestataires jusqu'au déploiement sur le terrain. Cette initiative valorise le rôle de la Régie comme tremplin professionnel, permettant à un jeune de se confronter aux réalités techniques et administratives du désenclavement numérique.

Sur le plan opérationnel, cette ressource dédiée aura pour missions principales :

- La sélection et le suivi de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : il aura pour but la sélection et sera le garant de la bonne exécution des prestations d'accompagnement nécessaires (AMO) à la mise en œuvre des sites pilotes.
- Le déploiement des démonstrateurs : avec le support de l'AMO, l'objectif assigné est de gérer l'installation effective d'au moins un des trois démonstrateurs IoT prévus. Cette présence dédiée permet de sécuriser ce point crucial du programme, qui vise à démontrer aux collectivités locales les gains d'efficacité permis par les objets connectés.

La couverture des frais liés à ce stage sera supportée par l'enveloppe de fonctionnement. Cette mission est exclusivement rattachée au Développement Numérique et n'aura aucun lien avec le projet de câble sous-marin, garantissant ainsi une concentration totale des moyens sur la réussite de la stratégie IoT régionale.

LES ZONES BLANCHES

Malgré une couverture radio mobile globalement satisfaisante à La Réunion, la topographie de l'île maintient des zones non couvertes, principalement à l'intérieur des terres. Pour l'exercice 2026, la priorité de la Régie reste la suppression de ces zones d'ombre afin de garantir la sécurité des personnes (alerte des secours) et le désenclavement numérique des sites escarpés (Mafate).

La nouveauté de l'exercice 2026 sera la signature, en début d'année, de la convention-cadre établie conjointement en 2025 par le Parc National de la Réunion et la Régie. Contrairement aux approches précédentes centrées sur des sites isolés, cette convention instaure un cadre permanent de collaboration. Pour rappel, La Régie propose, dans cette convention, sa stratégie de mutualisation des infrastructures pour minimiser l'empreinte environnementale. Elle se propose également de faire l'intermédiaire entre la Parc National et les opérateurs ce qui facilitera le dialogue entre ces entités.

Ces actions se traduiront en dépenses de fonctionnement qui permettront non seulement la mise à disposition des opérateurs des emplacements viabilisés, une alimentation en énergie, comme stipule l'ARCEP dans ces obligations pour la collectivité, mais également, la mise à disposition des supports (pylônes, antennes) adaptés qui seront mutualisés.

Cette convention permet également de structurer désormais le réaménagement des sites existants mais également d'identifier et de déployer de nouveaux sites au sein du cœur du Parc, tout en respectant scrupuleusement les contraintes environnementales imposées par cette zone protégée. Ce soutien du Parc National sécurise la réalisation effective des infrastructures dans ces zones sensibles.

L'année 2026 marque le passage à une phase opérationnelle avec pour objectif le lancement effectif des travaux de construction d'un des sites identifiés : Col des bœufs. Cette montée en puissance se traduira par une évolution des dépenses de fonctionnement sur les postes suivants :

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO): les prestations d'AMO sont spécifiquement dimensionnées en 2026 pour répondre aux nouvelles exigences de la convention-cadre et assurer le suivi complexe des chantiers en milieu protégé.
- Études préalables : L'enveloppe budgétaire intègre le financement des études techniques et environnementales (telles que les études de sol) nécessaires avant chaque nouveau déploiement.

3. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN INVESTISSEMENT

FINANCEMENTS APPORTES PAR LA REGION REUNION

Les coûts d'investissement des projets d'aménagement numérique seront refacturés à l'euro près à la Région Réunion. La Collectivité apporte ainsi à la Régie Réunion THD l'intégralité des crédits nécessaires à l'exécution des missions et à l'acquisition des infrastructures qui lui sont confiées.

Les exercices 2024 et 2025 ont été marqués par une augmentation substantielle des besoins, liée à la montée en puissance du projet de câble sous-marin « RéuNION », l'exercice 2026 poursuit cette augmentation des recettes en investissement.

Cette continuité s'explique par le fait que les budgets d'investissement nécessaires aux projets restants seront engagés pour l'exercice 2026.

4. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT

La mission confiée par la Région à la Régie Réunion THD comporte la gestion de l'ensemble des infrastructures numériques de la collectivité territoriale. C'est dans le cadre de sa mission réalisée des investissements afin de satisfaire au mieux l'objectif de la Région dans le domaine numérique : le désenclavement numérique.

L'exercice 2026 sera marqué par une progression des dépenses d'investissement au sein du pôle Développement Numérique. Cette dynamique budgétaire intervient malgré le changement de mode de gestion du projet de câble sous-marin « RéuNION », qui bascule désormais dans un périmètre autonome de SPIC.

L'augmentation de ce budget d'investissement est justifiée par la réalisation effective et la livraison d'infrastructures dont les études ont été initiées lors des exercices précédents. Les fonds, refacturés à l'euro près à la Région Réunion, seront concentrés sur les projets suivants :

- L'Internet des Objets (IoT) : la Régie investira dans l'acquisition du matériel nécessaire au déploiement des 3 sites pilotes (démonstrateurs). L'objectif est de concrétiser les gains d'efficacité pour les collectivités et de renforcer la couverture réseau « indoor » (intérieur des bâtiments) sur l'ensemble de l'île.
- La stratégie 5G : L'investissement en 2026 portera sur la mise en œuvre opérationnelle du centre de ressources 5G (estimé initialement à 20 000 €). Ces dépenses ont pour objectif de transformer la 5G en levier de compétitivité économique pour le territoire.
- La résorption des zones blanches : Grâce au nouveau cadre partenarial avec le Parc National, la Régie investira dans les équipements physiques nécessaires au désenclavement des zones escarpées (pylônes, antennes, systèmes d'énergie). Les efforts se concentreront sur la réalisation des nouveaux sites de Takamaka et du Col des Bœufs.

Cette hausse des dépenses est rendue possible par la mobilisation intégrale des crédits non utilisés des années précédentes, reportés dans le budget 2026 pour garantir l'achèvement des opérations de développement numérique engagées depuis 2024.

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INTERNET DES OBJETS – RESEAUX BAS DEBIT

Le Schéma Directeur IoT, finalisé en octobre 2021, entre dans une phase de concrétisation en 2026. Pour rappel, l'Appel à Manifestation d'Intention (AMI) de 2022 avait révélé une carence structurelle de l'initiative privée concernant la couverture radio « indoor » (intérieur des bâtiments) et un manque d'acculturation des acteurs locaux. Face à ce constat, le pôle Développement Numérique mobilise en 2026 des leviers humains et techniques pour transformer ces défis en opportunités territoriales.

Stimulation de la demande : la stratégie des démonstrateurs

Afin de lever les freins à l'adoption des objets connectés, la Régie déploie une stratégie de démonstration par l'usage. L'objectif est de rendre tangibles les économies d'échelle et les gains d'efficacité pour les services publics grâce à la mise en place de 3 sites pilotes (démonstrateurs) en partenariat avec des collectivités volontaires.

Une nouveauté RH pour sécuriser l'opérationnel : l'accueil d'un futur ingénieur Pour garantir le succès de ces expérimentations et renforcer sa capacité d'exécution, Réunion THD a choisi de confier une mission à fort responsabilité à un stagiaire issu d'une école d'ingénieur. Présent pour une durée de 6 mois à compter de la mi-mars 2026, ce jeune talent aura pour mission :

- Le pilotage et le suivi de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dédiée au projet.
- La gestion opérationnelle de l'installation d'au moins un des 3 démonstrateurs IoT.

Par cette démarche, la Régie affirme sa volonté de donner leur chance aux jeunes en leur offrant une immersion réelle dans la gestion de projets complexes, tout en sécurisant la réalisation de cet objectif grâce à une ressource exclusivement consacrée au déploiement terrain.

Nécessité d'une couverture réseau « indoor » intégrale

Le succès de l'IoT à La Réunion est conditionné par la disponibilité d'un réseau bas débit de qualité couvrant la totalité de l'île. Puisque les opérateurs privés n'envisagent aucune extension significative à court terme, l'intervention publique devient impérative.

En 2026, une étude stratégique approfondie sera confiée à une AMO pour définir le mode opératoire optimal d'intervention (exploitation propre, co-investissement ou construction d'infrastructures). Cette étude doit permettre de combler définitivement la carence de couverture intérieure constatée sur le territoire.

Initialement programmées lors des exercices précédents, ces actions structurantes font l'objet d'une reprogrammation prioritaire en 2026. L'augmentation des dépenses d'investissement cette année permet de couvrir :

1. Les prestations d'ingénierie renforcée (AMO) pour le suivi du schéma directeur.
2. Les premières acquisitions d'infrastructures réseau et de capteurs pour les sites pilotes.
3. La couverture des frais de stage (gratification et logistique), financée par l'enveloppe annuelle et la mobilisation des reliquats des exercices antérieurs.

L'ensemble de ces coûts est inscrit au budget d'investissement du pôle Développement Numérique et sera refacturé à l'euro près à la Région Réunion.

ETUDE DE L'INTERCONNEXION DE LA REUNION PAR CABLES SOUS-MARINS

L'interconnexion internationale de La Réunion repose sur un équilibre fragile assuré par les câbles SAFE, LION et METISS. Avec une croissance constante du trafic de 15 % par an liée au déploiement de la fibre optique, la capacité de redondance de l'île est menacée. Les analyses démontrent que dès que le trafic global dépassera le seuil critique de 1,28 Tbit/s, une panne du câble METISS ne pourra plus être compensée par les

câbles SAFE, dont la fin de vie a été annoncée pour 2027, et LION dont les capacités sont insuffisantes pour supporter le besoin du territoire, entraînant un risque d'isolement numérique total ou partiel du territoire.

Le projet RéuNION : Souveraineté, redondance et Sécurité

Pour répondre à cette urgence, la Région a lancé le projet « RéuNION » (Réunion New Indian Ocean Network), visant à relier l'Afrique du Sud à Singapour. Ce projet stratégique, initialement porté par le pôle Développement Numérique, franchit une étape décisive en 2026.

Bouclage financier et partenariat (Données actualisées 2026)

Le budget global est désormais stabilisé à 88,3 M€. Bien que l'Europe ait donné un avis favorable au 4ème appel à projet CEF en 2025, la subvention accordée a été de 21 M€ (contre 31 M€ attendus). Pour combler ce déficit de 11 M€, un effort collectif sans précédent a été consenti :

- La Région Réunion a mobilisé 30 M€ de fonds FEDER supplémentaires.
- Le consortium d'opérateurs (Orange, Telco Oi, Réunicâble et Réunion THD) a revu ses participations et engagé des négociations pour réduire les coûts des prestations techniques.
- Réunion THD a sécurisé un prêt à taux zéro de 15 M€ auprès de la Région et sollicité une subvention d'État de 6,5 M€, avec un recours à des prêts relais.

Évolution du mode de gestion SPIC en 2026

Le lancement opérationnel du câble interviendra dès le début de l'année 2026, avec un achèvement des travaux prévu pour la fin 2028. Cette phase opérationnelle entraîne la sortie du projet du périmètre du Développement Numérique. Il sera désormais géré au sein du SPIC THD. Ce changement permet au pôle Développement Numérique de réallouer une partie de ses moyens humains et techniques vers les autres projets structurants du territoire : IoT, 5G et Zones Blanches.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Financement apporté par La Région Réunion	Le traitement des zones blanches
Investissement	Investissement
Financement apporté par La Région Réunion	Mise en œuvre schéma directeur IOT Mise en œuvre étude des opportunités de l'arrivée de la 5G

IV. LES MISSIONS ET ACTIVITES DE CYBERSECURITE

SYNTHESE DES ORIENTATIONS

En 2026, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion poursuivra une trajectoire de consolidation et de montée en maturité, fondée sur le référentiel SIM3, afin de renforcer la robustesse, la fiabilité et la crédibilité du centre de réponse à incident. Cette dynamique demeure toutefois étroitement liée à la sécurisation des moyens humains, condition déterminante pour maintenir l'ambition stratégique du territoire en matière de cybersécurité.

L'année sera marquée par un double objectif : mieux capter les victimes (notamment via l'arrimage à 17Cyber et des actions renforcées de communication) et accroître les capacités proactives du centre (scan actif, détection de fuites de données, coopération avec les opérateurs et partenaires internationaux).

En parallèle, l'effort portera sur la diffusion d'une culture cyber à grande échelle : accompagnement des collectivités (Board of Cyber), webinaires mensuels, exercices de crise, sensibilisation immersive et production d'un rapport territorial sur la menace.

Enfin, 2026 visera à renforcer le rayonnement et les coopérations, tant ultramarines qu'européennes, ainsi que la valorisation du savoir-faire réunionnais, en cohérence avec les priorités régionales de résilience numérique et de développement économique.

LE CENTRE DE REPONSE A INCIDENTS

Démarche d'évaluation et d'amélioration continue fondée sur le référentiel SIM3

Dans le cadre des orientations budgétaires 2026, le CSIRT La Réunion poursuivra sa trajectoire de montée en maturité en s'appuyant sur le référentiel international SIM3 (Security Incident Management Maturity Model), reconnu comme cadre structurant pour le développement progressif et maîtrisé des capacités des équipes de réponse à incident. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, visant à consolider durablement la crédibilité, la robustesse et la performance opérationnelle du centre.

Les priorités 2026 porteront sur le renforcement de l'organisation interne, la clarification des responsabilités et des circuits décisionnels, ainsi que la formalisation approfondie des processus opérationnels, afin de garantir une coordination optimale des actions, notamment en situation de gestion de crise. Une attention particulière sera accordée à la professionnalisation des équipes, par un investissement soutenu dans le développement et la mise à jour des compétences, en cohérence avec l'évolution constante des menaces et des exigences réglementaires.

Par ailleurs, la montée en maturité s'appuiera sur une exploitation renforcée des outils existants, intégrant davantage de mécanismes d'automatisation et l'usage raisonné de solutions d'intelligence artificielle, dans une logique d'optimisation des ressources et de recentrage des équipes sur les activités à forte valeur ajoutée. L'objectif poursuivi est d'accroître l'efficacité opérationnelle du CSIRT tout en garantissant un haut niveau de fiabilité, de traçabilité et de qualité de service au bénéfice des acteurs publics et privés du territoire.

Il convient toutefois de souligner, avec la plus grande mesure, que la dynamique de montée en maturité engagée s'inscrit aujourd'hui dans un cadre capacitaire contraint. Les moyens humains actuellement alloués au centre – représentant 1,5 équivalent temps plein complété par deux alternants – permettent d'assurer la continuité des missions essentielles et la mise en œuvre des priorités opérationnelles, mais limitent mécaniquement la capacité à accélérer certains chantiers structurants du référentiel SIM3. L'exercice 2026 correspondant à la troisième année de la convention triennale fondatrice du dispositif, la poursuite et l'approfondissement de la trajectoire de maturité engagée demeureront étroitement liés à la sécurisation et à la consolidation des effectifs du centre. Le déploiement

pérenne d'un CSIRT pleinement dimensionné constitue, à cet égard, un facteur déterminant pour garantir la continuité, la résilience et l'ambition stratégique portées par le territoire en matière de cybersécurité. **SERVICE REACTIF**

En 2026, la capacité du CSIRT La Réunion à délivrer une réponse rapide, proportionnée et efficace ne dépend pas uniquement de ses moyens techniques, humains et organisationnels : elle repose également sur la bonne identification du service par les bénéficiaires. En pratique, même lorsque des capacités robustes sont déployées, une partie des victimes reste hors de portée si elle ne connaît pas l'existence du CSIRT ou n'identifie pas clairement les canaux d'accès. Cette situation conduit mécaniquement à passer à côté d'un nombre significatif d'incidents, avec un risque accru de sous-déclaration, de retard de prise en charge et, in fine, d'aggravation des impacts.

Dans ce contexte, l'arrimage au dispositif 17Cyber constitue un levier structurant : en tant que marque nationale et guichet d'entrée unifié, il a vocation à faciliter les réflexes de saisine, à orienter plus rapidement les victimes vers les acteurs adaptés et à contribuer à élargir la couverture effective du service sur le territoire. Pour le CSIRT, cet adossement doit permettre d'atteindre un public plus large, notamment parmi les TPE/PME et collectivités, et de mieux capter les situations nécessitant un accompagnement de proximité.

Enfin, afin de maximiser cet effet, des campagnes de communication nationales et/ou locales, conduites en articulation avec les services de l'État – notamment la Préfecture – et les relais territoriaux, seront recherchées en 2026. L'objectif est de renforcer la notoriété des dispositifs d'assistance, d'installer des messages simples (où s'adresser, quand, comment) et d'améliorer durablement l'accessibilité du service au plus grand nombre.

SERVICE PROACTIF

Notification des vulnérabilités et des risques

En capitalisant sur le service de scan passif déjà déployé – qui permet d'identifier et de notifier les vulnérabilités critiques ainsi que les risques affectant les actifs exposés sur l'Internet réunionnais –, le CSIRT La Réunion poursuivra en 2026 le renforcement progressif de ses capacités proactives.

Dans cette perspective, un axe structurant consistera à mettre en œuvre des mécanismes d'échange sécurisé, tant sur le plan technique que juridique, avec les opérateurs télécoms du territoire. L'objectif est de permettre, lorsque l'identification directe d'un bénéficiaire s'avère impossible (absence de contact public, intermédiaires techniques, hébergement mutualisé, etc.), une notification indirecte et encadrée via les opérateurs, dans le strict respect des cadres réglementaires applicables. Cette démarche vise à améliorer la couverture effective des notifications et à réduire plus efficacement la surface d'exposition globale du territoire.

Parallèlement, le CSIRT La Réunion procédera au lancement opérationnel du service de scan actif, complémentaire au dispositif passif existant. Ce service, fondé sur une surveillance continue et consentie des services exposés sur Internet, sera déployé dans une approche expérimentale auprès de plusieurs partenaires « têtes de réseau » (organisations fédérant des membres ou des adhérents). Des conditions générales d'utilisation adaptées encadreront juridiquement le dispositif, en précisant les responsabilités, le périmètre des tests autorisés et les modalités de traitement des données. Cette phase pilote permettra d'ajuster le modèle avant un éventuel élargissement.

S'agissant de la détection des fuites de données, les travaux engagés autour de la solution AIL (Analysis Information Leak), développée par le CIRCL, seront poursuivis afin de proposer un nouveau service centré sur la détection de fuites de confidentialité, notamment à l'échelle d'un domaine de messagerie ou d'une boîte aux lettres spécifique. L'ambition est d'anticiper l'exposition d'identifiants ou de données sensibles circulant sur Internet ou sur le dark web. Dans l'hypothèse où les développements techniques autour d'AIL ne permettraient pas de délivrer le niveau de service attendu, une solution alternative sera étudiée afin de garantir l'atteinte de cet objectif stratégique.

En complément, le CSIRT La Réunion s'est rapproché de la Shadowserver Foundation et expérimentera l'usage de ses flux via API, afin d'enrichir les capacités de détection et de corrélation des incidents à l'échelle territoriale. Cette coopération permettra d'intégrer des signaux issus d'une surveillance internationale à grande échelle, au bénéfice de la veille locale.

Enfin, le centre engagera des travaux en vue du déploiement d'un honeypot. À des fins pédagogiques, un honeypot peut être décrit comme un système volontairement exposé et instrumenté pour attirer les tentatives d'attaque. Il ne contient pas de données sensibles réelles, mais simule des services ou vulnérabilités afin d'observer les techniques, modes opératoires et vecteurs d'intrusion utilisés par les attaquants. L'objectif n'est pas de « piéger », mais de mieux comprendre la menace, d'analyser les comportements adverses et d'ajuster les dispositifs de prévention et d'alerte en conséquence. Ce dispositif contribuera à affiner la connaissance du niveau et de la typologie des attaques ciblant l'Internet réunionnais.

L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans une logique de montée en maturité graduelle, combinant renforcement technique, sécurisation juridique des échanges et coopération accrue avec les acteurs nationaux et internationaux, au service de la cyber-résilience du territoire.

Outil d'évaluation en continue de la maturité cyber

Dans la continuité du déploiement de l'outil Security Rating® (Board of Cyber) engagé en 2024 et en 2025 au bénéfice des collectivités territoriales, le CSIRT La Réunion poursuivra en 2026 l'accompagnement des collectivités dans la prise en main et l'usage opérationnel de la solution. L'objectif est de consolider l'appropriation des tableaux de bord, de faciliter l'interprétation des résultats et de soutenir la mise en œuvre progressive des recommandations associées, en articulation avec les démarches de pilotage existantes.

Par ailleurs, afin d'élargir l'accès à cet outil d'évaluation continue, le CSIRT La Réunion mettra à disposition des jetons à un maximum de bénéficiaires, dans une logique de diffusion maîtrisée et de montée en charge. Ce dispositif viendra compléter les diagnostics non techniques, en proposant une mesure automatisée et régulière de l'exposition sur Internet, utile pour objectiver les priorités, suivre les progrès dans le temps et renforcer la culture de gestion du risque cyber au sein des organisations publiques du territoire.

Détection précoce des domaines malveillants en « .re »

En 2026, nous finaliserons les développements techniques relatifs au dispositif de veille et de détection proactive sur les noms de domaine en « .re », afin d'en stabiliser le fonctionnement et d'en renforcer la fiabilité. Les résultats produits — notamment les indicateurs et alertes relatifs aux enregistrements potentiellement malveillants — auront vocation à être rendus disponibles de manière régulière sur le site cyber-reunion.fr, dans une logique de transparence et d'information au service de l'écosystème local.

Par ailleurs, dans un esprit d'ouverture et de contribution à la communauté cyber, l'ensemble des développements réalisés sera mis à disposition sur Gitlab sous licence Creative Commons, permettant leur réutilisation et leur amélioration par d'autres acteurs confrontés à des problématiques similaires.

Renforcement des capacités d'analyse des contenus suspects (fichiers et URL)

Jusqu'ici utilisés principalement en interne, les outils Lookyloo et Pandora — respectivement dédiés à l'analyse de liens suspects et à l'analyse sécurisée de fichiers potentiellement malveillants — seront progressivement mis à disposition du grand public via le site internet de Cyber Réunion.

Ces services offriront aux usagers des outils simples d'aide à l'analyse, permettant de mieux comprendre et qualifier une situation (lien douteux, pièce jointe suspecte), et contribueront ainsi à renforcer la vigilance collective face au phishing et aux contenus malveillants.

Une attention particulière sera portée au cadre d'usage de ces services, notamment au travers de la mise en œuvre de conditions générales d'utilisation, afin d'en garantir un accès responsable, sécurisé et conforme aux exigences de protection des données et de bon usage.

Webinaires mensuels : installer des rendez-vous réguliers avec la communauté

Dans la continuité de la dynamique engagée en 2025, le cycle mensuel de webinaires demeurera en 2026 un axe structurant de la stratégie de sensibilisation de Cyber Réunion / CSIRT La Réunion. Ces rendez-vous réguliers constituent un outil souple, réactif et accessible permettant d'accompagner dans la durée les acteurs publics et privés du territoire face à l'évolution constante de la menace.

L'année 2026 sera toutefois marquée par une volonté d'amplifier la participation locale et d'élargir l'audience de ces événements. À cette fin, la promotion des webinaires sera renforcée par un double canal de diffusion :

- une communication systématique sur les réseaux professionnels et institutionnels ;
- un envoi ciblé à notre base de contacts (entreprises, collectivités, partenaires et réseaux professionnels), afin d'assurer une meilleure mobilisation des publics concernés.

Sur le plan éditorial, une attention particulière sera portée à la diversification des intervenants et des thématiques. En complément des équipes de Cyber Réunion, des acteurs externes locaux et nationaux — experts techniques, représentants institutionnels, partenaires sectoriels — seront sollicités afin d'apporter des éclairages complémentaires et d'enrichir les échanges.

Cette ouverture permettra d'aborder des sujets plus variés (retours d'expérience, cadres réglementaires, innovations technologiques, analyses sectorielles), tout en consolidant la vocation des webinaires comme espace de partage d'expertise et de diffusion rapide d'alertes et de bonnes pratiques au service de la résilience du territoire.

Préparation et entraînement à la gestion de crise cyber

Au regard des retours particulièrement positifs enregistrés en 2025, tant sur la qualité pédagogique que sur le caractère immersif et réaliste des exercices de gestion de crise organisés, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion engagera en 2026 un travail de structuration visant à intégrer ce format comme nouveau service "sur étagère".

L'objectif est de pouvoir proposer, de manière plus systématique, des exercices adaptés aux besoins des partenaires, des têtes de réseau et des organisations du territoire, en capitalisant sur l'expérience acquise lors des exercices sectoriels et nationaux. Cette démarche permettra de diffuser une culture de préparation opérationnelle à la crise, au-delà des seuls acteurs déjà sensibilisés.

Dans cette perspective, une analyse des solutions logicielles disponibles sur le marché sera conduite afin d'identifier les outils susceptibles de faciliter et d'industrialiser le déploiement de ces exercices (gestion de scénarios, animation de cellules de crise, restitution et suivi des enseignements).

Parallèlement, le recours à des prestations externes spécialisées sera maintenu pour des besoins plus globaux, sectoriels ou de grande ampleur, notamment lorsqu'il s'agira d'organiser des exercices complexes ou à forte

dimension inter-organisationnelle. Cette approche graduée permettra d'allier autonomie opérationnelle, maîtrise budgétaire et capacité à répondre à des exigences élevées lorsque le contexte le requiert.

Sensibilisation immersive : escape game cyber « TecTec Drone »

Après une phase de conception et de premiers déploiements réussis en 2025, l'année 2026 sera consacrée à la diffusion structurée et à la montée en puissance de l'escape game cyber « TecTec Drone » au bénéfice des acteurs du territoire.

Ce dispositif, qui a démontré sa pertinence comme outil de sensibilisation immersif et opérationnel, a vocation à devenir un levier central de mobilisation des TPE, PME, collectivités territoriales, associations et autres structures accompagnées par Cyber Réunion / CSIRT La Réunion. L'objectif est de faciliter l'appropriation des bons réflexes de sécurité à travers un format pédagogique innovant, complémentaire des actions d'information plus classiques.

En 2026, le programme de travail intégrera :

- la promotion active du dispositif, notamment via les réseaux sociaux et les canaux institutionnels, afin d'en accroître la visibilité ;
- la mise en place d'une page dédiée avec système de réservation de créneaux, permettant aux équipes de s'inscrire de manière autonome et fluide ;
- l'intégration de l'escape game dans les actions partenariales menées avec les têtes de réseau et lors d'événements territoriaux ;
- ainsi qu'une démarche d'amélioration continue du scénario et des supports pédagogiques, afin d'actualiser les cas d'usage au regard de l'évolution des menaces et des retours d'expérience recueillis auprès des participants.

Cette stratégie vise à faire de « TecTec Drone » un outil de référence en matière de sensibilisation opérationnelle à l'échelle du territoire, contribuant à diffuser une culture cyber pragmatique, accessible et durablement ancrée dans les organisations réunionnaises.

Production d'information stratégique et anticipation des menaces

Dans la continuité du travail engagé en 2025, Cyber Réunion relancera, en partenariat avec un acteur privé spécialisé, la production d'un second rapport sur l'état de la menace cyber dans la zone Océan Indien, avec un focus renforcé sur les territoires français, au premier rang desquels La Réunion.

L'édition 2026 s'inscrira dans une logique de consolidation et de suivi dans le temps. L'objectif est de disposer d'un livrable territorial tangible, régulier et objectivé, permettant :

- d'analyser l'évolution des typologies d'attaques et des modes opératoires ;
- d'identifier les vulnérabilités structurelles propres à l'environnement régional ;
- et de renforcer la capacité d'anticipation des organisations locales.

Au-delà de sa dimension analytique, ce rapport vise à constituer un outil d'aide à la décision pour les dirigeants, les responsables techniques et les décideurs publics, en leur fournissant des éléments concrets et exploitables pour orienter leurs priorités de sécurisation.

Mobilisation des têtes de réseau : élargir la portée des actions de prévention

Au regard des enseignements de l'étude de notoriété réalisée en 2025, qui a mis en évidence la nécessité d'amplifier la visibilité et l'appropriation des dispositifs existants, et compte tenu des moyens par nature limités du CSIRT face au volume important de bénéficiaires potentiels (TPE, PME, ETI, collectivités territoriales, associations), il apparaît indispensable de structurer une politique partenariale ambitieuse avec les têtes de réseau du territoire.

Cette stratégie viserait à s'appuyer sur des relais structurants tels que les organisations patronales, les chambres consulaires, les associations représentatives de professions, ainsi que les acteurs bancaires et assurantiels, afin de démultiplier l'impact des actions de prévention et de sensibilisation.

Ces partenariats pourraient prendre la forme de conventions formalisées, dans lesquelles le CSIRT s'engagerait à proposer un socle de services au bénéfice des adhérents ou ressortissants du partenaire (scan actif des actifs exposés, veille relative aux fuites de données, mise à disposition d'outils pédagogiques tels que l'escape game cyber, diffusion de supports de sensibilisation, organisation de webinaires ou de sessions d'information ciblées). En contrepartie, le partenaire faciliterait le relai des messages et des dispositifs auprès de son public cible, contribuant ainsi à renforcer la diffusion d'une culture de cybersécurité à l'échelle du territoire.

Une séquence de présentation de cette stratégie, intégrant un temps de co-construction, pourrait être organisée avec des partenaires de premier rang afin d'en préciser les modalités opérationnelles et d'en assurer l'appropriation collective. Dans cette dynamique, l'association étroite de la Préfecture permettrait de fédérer les énergies institutionnelles et économiques autour d'une action concertée, et de constituer un réseau structuré apte à amplifier les messages de prévention et à mieux faire connaître les services du CSIRT sur l'ensemble du territoire.

VALORISATION ET RAYONNEMENT DU SAVOIR-FAIRE REUNIONNAIS

Dans un contexte où la cybersécurité s'impose à la fois comme un enjeu stratégique majeur — au regard de l'intensification des menaces — et comme une opportunité de développement économique pour les territoires, Cyber Réunion poursuivra en 2026 ses actions de valorisation et d'accompagnement des acteurs réunionnais de la filière.

Dans la continuité de la dynamique observée en 2025, Cyber Réunion accompagnera, en partenariat avec La Réunion Développement, une délégation de six entreprises réunionnaises au Forum International de la Cybersécurité 2026. Cette participation s'inscrira dans un dispositif collectif comprenant un pavillon dédié, sous la bannière « La Réunion, territoire de confiance numérique ».

L'objectif est, de manière pragmatique et mesurée, de contribuer au rayonnement du savoir-faire local, de renforcer la visibilité des entreprises du territoire au sein des réseaux professionnels nationaux et européens, et de favoriser l'émergence d'opportunités de coopération et de marchés, en cohérence avec les priorités régionales en matière d'innovation et de résilience numérique.

COOPERATION

Coopération avec les territoires ultra marins

Dans la continuité des échanges engagés en 2025 avec plusieurs territoires ultramarins, Cyber Réunion / CSIRT La Réunion entend, en 2026, franchir une nouvelle étape en formalisant ces coopérations au travers d'une ou plusieurs conventions partenariales.

L'objectif est de structurer un cadre clair de collaboration, fondé sur le partage d'expérience, la mutualisation de bonnes pratiques et, lorsque cela est pertinent, l'appui méthodologique et technique au déploiement ou à la montée en maturité de dispositifs de réponse à incident.

Cette perspective s'inscrit dans une logique de solidarité inter-territoires et de renforcement collectif de la résilience cyber des outre-mer, dans le respect des spécificités et des priorités propres à chaque territoire partenaire.

Coopération européenne – une dynamique structurante

En 2026, CYBER RÉUNION poursuivra et achèvera sa collaboration avec la Région Réunion dans le cadre du programme Digital Islands (Interreg Europe), conformément au planning établi. Cette contribution se traduira notamment par la participation aux deux webinaires cybersécurité pré-positionnés en pilotage partagé avec Mallorca et Madeira, ainsi que par une mission en Croatie, inscrite dans la trajectoire opérationnelle du Learning Track 2. Ces actions permettront de consolider les échanges de pratiques entre régions insulaires et de valoriser l'expertise réunionnaise en matière de cybersécurité et de digitalisation des services publics.

S'agissant du projet BRACE (Horizon Europe), CYBER RÉUNION demeurera mobilisé dans l'attente du retour de la Commission européenne sur la proposition déposée. Cette décision conditionnera la confirmation de notre positionnement au sein du consortium et, le cas échéant, la formalisation de notre contribution en qualité de site pilote ou partenaire associé aux actions d'expérimentation et de sensibilisation.

Enfin, CYBER RÉUNION restera attentif et à l'écoute des opportunités de coopération européenne susceptibles d'émerger, notamment au travers de futurs appels à projets. Dans cette perspective, nous poursuivrons une démarche de veille et de dialogue avec les partenaires institutionnels et opérationnels, afin d'identifier des collaborations pertinentes et alignées avec les priorités de la Région Réunion et les besoins du territoire.

Coopération régionale et rayonnement international

En 2026, l'objectif prioritaire sur le volet coopération régionale consistera à clarifier les marges de manœuvre concrètes et opérationnelles dont dispose le CSIRT La Réunion afin de structurer une action réaliste, soutenable et juridiquement sécurisée.

Il s'agira, dans un premier temps, d'identifier précisément les leviers mobilisables au regard du cadre institutionnel et financier existant, notamment au titre des fiches-actions du programme INTERREG VI Océan Indien, afin d'évaluer les modalités d'engagement possibles (formations, partages d'expérience, accompagnement technique, structuration de filières, etc.).

Sur cette base, le CSIRT La Réunion ambitionne d'élaborer un plan d'action structuré, permettant de mobiliser de manière ciblée les dispositifs INTERREG pertinents et de générer un impact tangible, à la fois en matière de renforcement des capacités cyber régionales et de développement économique, notamment par la valorisation des expertises et solutions réunionnaises.

Cette démarche se fera en étroite articulation avec la Région Réunion et les services de l'État, dans une logique de complémentarité, afin de garantir la cohérence stratégique des initiatives engagées et leur inscription dans les priorités régionales de coopération.

Renforcement des ressources humaines

Afin d'accompagner la montée en charge progressive du CSIRT La Réunion et le déploiement des nouveaux services prévus en 2026, l'hypothèse du recrutement d'une ressource complémentaire est envisagée, sous réserve de l'obtention de l'agrément au titre de la demande de subvention FEDER (fiche action 1.2.1 « Soutien à la transformation numérique sécurisée des services publics ») par l'autorité de gestion, ou, à défaut, de l'identification d'autres sources de financement.

Ce renfort viserait à sécuriser la continuité de service, à absorber l'augmentation des sollicitations et à maintenir un niveau de qualité, de réactivité et de disponibilité cohérent avec l'évolution des enjeux de cybersécurité sur le territoire.

2026 : une année charnière pour la consolidation et la pérennisation du CSIRT La Réunion

L'année 2026 constitue, à cet égard, une étape structurante pour le CSIRT La Réunion. Le premier cycle triennal de financement arrive à son terme et appelle, de manière objective, une réflexion sur les conditions de poursuite et de consolidation de la trajectoire engagée. À ce stade, le CSIRT fonctionne avec 1,7 ETP et deux alternants, dont les contrats arriveront à échéance fin 2026. Ces trois premières années ont été conduites dans un contexte d'intensité soutenue, avec une mobilisation forte des équipes afin de produire des résultats tangibles et d'installer durablement les services réactifs et proactifs sur le territoire.

Dans cette perspective, plusieurs scénarios d'évolution seront soumis à l'appréciation des élus, afin d'objectiver les besoins et d'éclairer les orientations budgétaires à retenir. Parmi les options envisagées, une attention particulière pourrait être portée à la valorisation des compétences développées en interne, notamment en étudiant la possibilité de proposer un contrat aux alternants ayant donné satisfaction. En parallèle, le lancement d'un nouvel appel à candidatures pour l'accueil d'alternants au profil d'analyste junior pourrait contribuer à renforcer la capacité opérationnelle, à stabiliser les missions initiales et à inscrire le dispositif dans une dynamique soutenable et pérenne.

Ces choix structurants permettront de consolider les acquis, de préserver l'impact obtenu et de positionner le CSIRT dans une trajectoire cohérente avec les enjeux croissants de cybersécurité pour le territoire.

EUROPEAN DIGITAL INNOVATION HUB (EDIH)

CYBER RÉUNION coordonne également l'EDIH (European Digital Innovation Hub) La Réunion, une initiative co-financée par la Région Réunion et l'Union Européenne. Les bénéficiaires cibles de l'EDIH La Réunion sont les TPE, PME, ETI et les organismes publics, particulièrement exposés aux risques cyber (perte et vol de données, interruption d'activité, pertes financières, risques juridiques et réglementaires, atteinte à la réputation, etc.).

Tous les secteurs d'activité sont concernés, avec une attention particulière portée sur les sous-traitants des grands opérateurs portuaire et aéroportuaire, ainsi que sur les collectivités territoriales.

L'EDIH La Réunion est opéré par un consortium d'acteurs locaux composé de Réunion THD, Digital Réunion, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, le CLUSIR Réunion-Océan indien, La Réunion Développement et la Technopole de La Réunion.

L'EDIH La Réunion propose un parcours de sécurisation, adapté aux besoins des bénéficiaires allant du diagnostic au cofinancement de mesures de sécurité techniques et organisationnelles adaptées.

Pour cela, nous proposons gratuitement :

- une évaluation de sa maturité digitale, grâce à la version française du « Digital Maturity Assessment » (DMA), un outil développé par le Joint Research Centre (JRC) de la Commission Européenne et utilisé par les 254 EDIH européens

Nous avons réalisé notre objectif de 120 DMA sur le S2 2025, avec pour objectif de monter en charge afin de réaliser 350 DMA sur 2026.

- un « Diag Cyber » (ex « Mon Aide Cyber »), développé au sein du laboratoire d'innovation de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Nous n'avons pas d'objectif formel vis-à-vis de l'UE sur le nombre de Diag Cyber. Cependant, en 2025, plus de 50% des bénéficiaires qui ont passé un DMA ont également passé un Diag Cyber. Nous avons pour objectif de faire grimper ce chiffre à 2/3 sur 2026

En 2025, nous avons travaillé conjointement avec le CLUSIR ROI pour prototyper des offres de services spécifiques aux besoins des TPE & PME (dans une approche « Tester avant d'investir », commune à tous les EDIH) afin de proposer un accès à des prestations dédiées, subventionnées à 65% du montant TTC.

Ces prestations seront réalisées, sur la base de ces évaluations et diagnostics avec un objectif de 155 à 195 prestations en 2026.

Suite aux travaux réalisés par l'EDIH en 2025, les bénéficiaires peuvent compléter leur parcours par (et/ou) :

- un accompagnement en matière d'ingénierie financière (opéré par La Réunion Développement), avec un objectif de 40 bénéficiaires en 2026.
- des formations (opérées par la CCIR), avec un objectif de 220 bénéficiaires en 2026 (20 en décembre 2025).

En 2026, grâce au recrutement d'une personne à temps pleins sur l'EDIH à la Technopole de La Réunion le 21 octobre 2025, l'EDIH proposera également à ses bénéficiaires des événements de networking (opéré par la Technopole de La Réunion) et des formations avancées pour l'écosystème des entreprises de cybersécurité (opéré par Réunion THD).

Tout comme le Centre de Ressources en Cybersécurité, le projet d'EDIH (European Digital Innovation Hub / Pôle Européen d'Innovation Numérique) s'inscrit dans le cadre de la volonté de la Région Réunion d'étendre le périmètre des missions de Réunion THD au domaine de la CyberSécurité.

L'EDIH a trois objectifs principaux :

- Renforcer les capacités en matière de Cybersécurité :
 - En construisant un pôle de ressources et de compétences solide,
 - En améliorant la mise en réseau et en construisant une offre de services dédiée, permettant d'accroître le niveau de cybersécurité sur l'île.
- Concevoir et mettre en œuvre des services reproductibles qui peuvent répondre aux besoins spécifiques des petites entreprises d'autres régions européennes, notamment sur les enjeux clés de la transition numérique en contexte insulaire.
- Contribuer aux objectifs de la politique de de l'UE dans l'océan Indien.

L'objectif est ainsi de positionner notre EDIH comme un Pôle européen d'innovation numérique qui accueille, conseille et accompagne les entreprises privées et les administrations publiques dans leur transformation numérique, en capitalisant sur l'expertise réunionnaise en matière de cybersécurité.

Ce projet pluriannuel 2023-2026, est cofinancé à 50% par l'Union Européenne, à 33% par La Région Réunion et à 17% par les bénéficiaires des services qui ont un reste à charge (35% du montant HT des prestations).

La masse salariale des 6 partenaires du Consortium représente 1/3 du budget du projet et est cofinancé 50-50 par l'Union Européenne et La Région Réunion, tandis que plus de 50% du budget du projet est alloué au

cofinancement des mesures de cybersécurité et formations pour les bénéficiaires, dont une majorité de TPE de moins de 10 salariés.

Dans ce cadre, cette activité fera l'objet d'appels de fonds dédiés à la collectivité.

Trois recrutements en 2025 (au CLUSIR ROI en janvier, à la CCI Réunion en mai et à la Technopole de La Réunion) ont permis d'approcher à fin 2025 la moyenne de 4,8ETP budgété sur les 3ans du projet et de se doter des capacités humaines permettant la montée en charge du dispositif EDIH en 2026.

Cela se traduisant par une forte augmentation des dépenses en 2026, notamment en matière de fonctionnement.

1. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT

S'agissant des financements de la Région Réunion pour les activités du centre de réponse à incident, les recettes en fonctionnement évolueront conformément à l'avenant n°1 à la convention de transfert de gestion des projets en lien avec le développement numérique de la Région Réunion à la Régie Réunion THD.

S'agissant des activités du projet RUN EDIH, l'année 2025 verra des recettes s'appuyant sur le cofinancement régional, au prorata des actions réalisées en 2025, notamment afin de financer la masse salariale des salariés du consortium réalisant les travaux.

Au total et sur la base des actions prévisionnelles en 2025 et inscrites dans le dossier lauréat de l'appel à projet, les recettes prévisionnelles pour les dépenses de fonctionnement prévues en 2025 sont.

2. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

En 2025, le CSIRT La Réunion renforcera son expertise et développera de nouveaux services pour mieux répondre aux cybermenaces. Ses priorités incluent :

- Montée en maturité via l'optimisation des outils, l'automatisation et l'amélioration des processus.
- Renforcement des services avec des exercices de gestion de crise et une surveillance des domaines en .re.
- Déploiement de nouvelles solutions comme AIL, LOOKYLOO et PANDORA pour détecter les menaces.
- Coopération régionale et internationale, notamment avec Mayotte et des réseaux spécialisés (TF-CSIRT, TrustBroker Africa).
- Promotion de l'expertise réunionnaise via un pavillon au FIC 2025 et un escape game cyber.
- Production de rapports stratégiques et organisation de webinaires pour sensibiliser et informer les acteurs locaux.

S'agissant du déploiement du projet de pôle européen d'innovation numérique en cybersécurité, le corolaire à la hausse des recettes en fonctionnement est la hausse des dépenses de fonctionnement 2025, en vue de pouvoir notamment financer les ressources humaines de RTHD, ainsi que celles du consortium qui auront à travailler sur les actions 2025 :

- Lot 2 (WP2) : La V2 du Guichet unique/Portail Web et le traitement des demandes entrantes (Responsable : DIGITAL REUNION)
- Lot 3 (WP3) : La mise en place et la réalisation des formations en cybersécurité pour les bénéficiaires (Responsable : CCIR)

- Lot 4 (WP4) : La réalisation des diagnostics et la mise en place des mesures de cybersécurité avec les prestataires externes (Responsable : CLUSIR)
- Lot 5 (WP5) : L'accompagnement des bénéficiaires en matière d'ingénierie financière (Responsable : La Réunion Développement)
- Lot 6 (WP6) : L'accompagnement des bénéficiaires en matière d'innovation et de mise en réseau (Responsable : Technopole de La Réunion)

3. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN INVESTISSEMENT

S'agissant des financements de la Région Réunion pour les activités du CRC, les recettes en investissement évolueront conformément à l'avenant n°1 à la convention de transfert de gestion des projets en lien avec le développement numérique de la Région Réunion à la Régie Réunion THD.

Comme pour les recettes de fonctionnement de l'EDIH, l'année 2025 verra des recettes d'investissement au prorata des actions réalisées en 2025.

Dans le cadre du développement et de la sécurisation des services numériques publics, nous avons instruit et déposé une demande de subvention FEDER sur la base de la fiche action 1.2.1 du Programme FEDER-FSE+ 2021-2027. Cette demande vise à renforcer l'infrastructure et les outils de cybersécurité déployés au sein de CYBER RÉUNION, notamment pour optimiser la protection des collectivités et des acteurs publics face aux cybermenaces.

Nous escomptons donc une recette FEDER en 2025, qui contribuera au financement des investissements nécessaires à la montée en maturité du CSIRT La Réunion et au renforcement de la résilience numérique du territoire.

4. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT

Des dépenses d'investissement, bien que minoritaires, sont également présentes sur l'EDIH. Il s'agira essentiellement du financement des investissements prévus dans le Lot 2 (WP2) : Guichet unique/Portail Web (Responsable : DIGITAL REUNION), soit : la V2 du portail Web et, surtout, les compléments de développement technique sur le CRM pour permettre le suivi administratif et financier des bénéficiaires.

S'agissant du déploiement progressif des services proactifs et réactifs du CRC, il s'agira essentiellement des dépenses d'équipements.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Financements apportés par L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, la Commission Européenne et la Région Réunion	Consolidation des pratiques Automatisation des outils Déploiement de nouveaux services proactifs
Investissement	Investissement
Financements apportés par L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, la Commission Européenne et la Région Réunion Financements complémentaires via la fiche action FEDER 1.2.1	Matériel informatique et/ou logiciels Matériels de téléphonie fixe et mobile Petits matériels

V. LE RESEAU GAZELLE

CONTEXTE GENERAL ET TRAJECTOIRE DU RESEAU

L'année 2025 a constitué une étape majeure dans la transformation du réseau régional de collecte Gazelle, tant sur le plan technique qu'organisationnel. Elle a permis d'achever une phase de rationalisation engagée depuis plusieurs exercices, avec :

- la réduction significative du nombre de sites exploités, passant de 77 à environ 30 sites actifs ;
- la mise en œuvre effective du nouveau marché d'exploitation et de maintenance 2024-2028, attribué à ATS/Décibel pour la partie active et à Sogetrel pour la partie passive ;
- la poursuite de la modernisation des infrastructures de transport, incluant les boucles optiques littorales, la sécurisation du cœur de réseau et le traitement de liaisons sensibles en environnement contraint (COE, EDF, SAPHIR) ;
- l'intégration des liaisons structurantes de Salazie et de Cilaos au périmètre contractuel de maintenance du réseau Gazelle.

Dans la continuité de ces actions, **l'exercice 2026 constitue une année charnière pour le réseau Gazelle**. Il sera consacré à la stabilisation du périmètre opérationnel, à la montée en qualité des activités d'exploitation et de maintenance, ainsi qu'au lancement progressif de nouvelles responsabilités patrimoniales, notamment en matière de gestion des fourreaux régionaux et intercommunaux.

L'année 2026 sera également marquée par deux échéances structurantes :

- la poursuite et l'accélération du programme de géoréférencement des infrastructures en classe A du réseau structurant, engagé fin 2025, afin de répondre aux exigences de la loi anti-endommagement applicable à compter du 1er janvier 2026 et de tendre vers l'atteinte progressive de la cible de 100 % du réseau structurant.
- le déploiement opérationnel d'un outil de Système d'Information Géographique (SIG), indispensable à la connaissance patrimoniale et à la gestion du réseau.

1. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT

RECETTES COMMERCIALES DU SERVICE PUBLIC GAZELLE

Comme constaté en 2024 et 2025, le réseau Gazelle a subi une contraction de son portefeuille clients. Cette évolution s'explique principalement par :

- le déploiement massif des réseaux FTTH par les opérateurs privés sur l'ensemble du territoire ;
- les contraintes financières rencontrées par certains opérateurs, en particulier SFR, les conduisant à optimiser leurs coûts d'infrastructures ;
- une pression concurrentielle accrue sur les services de type « Bande Passante Ethernet » et sur la location de génie civil, notamment vis-à-vis des offres d'Orange ;
- la résiliation progressive des abonnements de fibres optiques noires (FON).

Perspectives 2026

Pour 2026, la stratégie repose sur une **stabilisation des recettes**, sans hypothèse de croissance forte à court terme. Cette stabilisation devrait s'appuyer sur :

- la mise à jour du catalogue de services, incluant un repositionnement tarifaire des offres Bande Passante Ethernet, IRU 10 ans et location de génie civil ;
- la sécurisation et la mise en exploitation de la liaison FON sur la coulée des laves entre Sainte-Rose et Saint-Philippe ;
- la transformation progressive des contrats de location de fibres optiques noires d'Orange en offres IRU 10 ans ;
- la perspective de nouvelles recettes liées à la reprise de la gestion des fourreaux régionaux et, le cas échéant, des infrastructures télécoms du Territoire de l'Ouest, sous réserve de la finalisation des cadres juridiques et opérationnels ;
- le raccordement progressif des sites annexes de la Région et des lycées au réseau Gazelle, conditionné à la disponibilité des équipes régionales.

Hypothèse budgétaire

À ce stade, les recettes commerciales du réseau Gazelle pour 2026 sont estimées à **environ 2.55 M€ HT**, , dans l'attente de la concrétisation des transferts patrimoniaux.

2. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU RESEAU GAZELLE

Les économies structurelles engagées en 2024 et 2025 (arrêt du service DSL, réduction du parc de sites, renégociation des marchés, rationalisation des contrats d'hébergement) produiront pleinement leurs effets sur l'exercice 2026.

Partie active du réseau

- périmètre stabilisé après la migration vers des équipements WDM Nokia de nouvelle génération ;
- baisse de la volumétrie d'interventions grâce à la sécurisation du cœur de réseau et à la réduction du nombre de sites exploités, de 77 à 30 sites.

Partie passive du réseau

- intégration pérenne des liaisons de Salazie et de Cilaos dans le marché d'exploitation-maintenance, pour un coût estimé à environ 180 k€ par an ;
- évolution possible des charges du lot 2 en fonction du volume de fourreaux supplémentaires transférés par la Région ou par le Territoire de l'Ouest ;
- maintien d'interventions spécifiques sur les ouvrages sensibles (COE, galeries SAPHIR, lignes HTB), nécessitant, des moyens techniques et de sécurité, renforcés.

Redevances et charges externes

- les redevances ARCEP liées aux faisceaux hertziens restent limitées, la liaison Le Port TCO – Maïdo étant la seule concernée ;
- les dépenses énergétiques poursuivent leur baisse, en lien avec la réduction du nombre de sites actifs ;
- les redevances d’occupation du domaine public devront être recalculées à l’issue des transferts patrimoniaux des fourreaux de la Région et du Territoire de l’Ouest.

Assistance à maîtrise d’ouvrage (AMO)

Dans la continuité des exercices précédents, la Régie Réunion THD s’appuiera en 2026 sur une mission d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage dédiée au réseau Gazelle.

Cette assistance vise à accompagner la Régie :

- **sur le plan opérationnel**, dans le suivi technique, contractuel et financier du marché d’exploitation-maintenance du réseau Gazelle, afin de garantir la qualité de service, la bonne exécution des obligations contractuelles et la maîtrise des coûts d’exploitation ;
- **sur le plan stratégique**, dans la définition et l’analyse des orientations d’évolution du réseau, du catalogue de services et du modèle économique, dans un contexte de forte évolution du marché des télécommunications.

Cette mission permettra notamment de sécuriser le pilotage du réseau, d’anticiper les évolutions technologiques et commerciales nécessaires à la pérennité du service public régional de télécommunications, et de préparer les prochaines échéances structurantes du réseau Gazelle.

Dans un contexte de transformation du réseau Gazelle et de rationalisation de son périmètre, la Régie s’attachera en 2026 à renforcer son pilotage opérationnel et stratégique, notamment par le recours à une assistance à maîtrise d’ouvrage, afin d’accompagner les évolutions du réseau et de son modèle économique.

FRAIS DE LOCATION DES INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET REDEVANCE D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le projet de transfert de la gestion des fourreaux de la Collectivité Régionale vers la Régie Réunion THD est en cours d’instruction.

La Régie travaille en concertation avec les services de la Région afin de finaliser les modalités de ce transfert.

Bien que le calendrier initial ait connu un léger décalage, ce projet constitue un enjeu stratégique et pourrait, à terme, générer des opportunités financières pour la Régie, notamment par la valorisation et la mise à disposition des fourreaux auprès des opérateurs.

3. ÉVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES RECETTES EN INVESTISSEMENT

Le projet Gazelle ne génère pas de recettes d’investissement.

4. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES EN INVESTISSEMENT

Réparation définitive de la ligne Abondance La Confiance – Sainte Rose

À la suite du passage du cyclone Garance en février 2025, la ligne optique supportée par les infrastructures HTB EDF entre **Abondance – La Confiance – Sainte-Rose** a subi des dommages majeurs ayant entraîné une rupture de continuité sur le réseau Gazelle.

Si des solutions provisoires ont permis de rétablir partiellement les services, la **réparation définitive de cette liaison structurante** reste à réaliser.

Selon l'estimation transmise par ARTERIA / EDF, le coût prévisionnel des travaux s'élève à environ **210 K€ HT**, correspondant à la quote-part de Réunion THD sur cette infrastructure.

Compte tenu du caractère stratégique de ce tronçon pour la sécurisation du réseau Est et de la nécessité de restaurer une configuration pérenne et résiliente, une enveloppe dédiée à cette opération sera prévue au budget primitif.

Le montant définitif pourra être ajusté en fonction des études techniques complémentaires, des modalités de reconstruction des supports EDF et des éventuelles prises en charge assurantielles.

Cette inscription budgétaire permettra :

- d'anticiper la programmation des travaux en coordination avec EDF ;
- de sécuriser la continuité et la résilience du réseau ;
- d'engager, le cas échéant, les démarches nécessaires auprès de l'assureur.

Modernisation de la liaison FH Le Port – Maïdo

La liaison FH 6 GHz existante entre Le Port et le Maïdo, actuellement limitée à 200 Mbps et reposant sur des équipements vieillissants, a été maintenue en exploitation en 2025 afin d'assurer la continuité de service sur un site critique pour le réseau Gazelle.

Dans le cadre des réflexions menées sur l'évolution de cette liaison, une vérification a été réalisée quant à l'existence d'une alternative en fibre optique, notamment via les infrastructures d'Orange. Cette analyse a confirmé que la fibre optique d'Orange n'atteint pas le site du Maïdo, rendant impossible, à ce stade, un basculement vers une solution filaire.

En l'absence d'alternative technologique immédiate permettant de garantir un niveau de service équivalent, la modernisation de la liaison FH existante apparaît comme la solution la plus pertinente et la plus sécurisée. Le renouvellement des équipements est ainsi programmé afin d'augmenter les capacités, d'améliorer la fiabilité de la liaison et de pérenniser l'accès à ce site stratégique.

Déploiement d'un Système d'Information Géographique (SIG)

L'acquisition et la mise en service d'un SIG constituent un investissement structurant pour le réseau Gazelle.

Cet outil permettra notamment :

- d'améliorer durablement la connaissance patrimoniale du réseau ;
- de centraliser et fiabiliser les données relatives au génie civil et aux infrastructures optiques ;
- de répondre aux obligations réglementaires liées aux DT/DICT ;
- d'accompagner l'élargissement du périmètre patrimonial, notamment dans le cadre du transfert des fourreaux régionaux et intercommunaux.

Géoréférencement du réseau en classe A

Conformément à la réglementation applicable au 1er janvier 2026, un programme de géoréférencement en classe A devra être engagé.

Ce programme inclura :

- la réalisation de levés topographiques sur les tronçons non conformes ;
- la reprise et la fiabilisation des dossiers d'ouvrages exécutés (DOE) incomplets ou actuellement classés en B ou C ;
- l'intégration des données produites au sein du SIG.

Le budget associé à cette opération sera significatif et dépendra du métrage final à traiter.

Renouvellement des équipements d'alimentation électrique – Shelter de Saint Pierre

Par ailleurs, un investissement devra être prévu en 2026 pour le **remplacement du groupe électrogène du site de Saint-Pierre**.

Cet équipement, fortement exposé à un environnement corrosif, présente aujourd'hui un niveau d'obsolescence avancé et des signes de dégradation impactant sa fiabilité.

Le renouvellement de ce groupe électrogène est indispensable afin de :

- garantir la continuité de service du site en cas de coupure électrique ;
- sécuriser un nœud stratégique du réseau Gazelle ;
- renforcer la résilience globale du réseau face aux aléas climatiques et aux incidents énergétiques.

ENJEU SPECIFIQUES POUR 2026

- **Transfert des fourreaux régionaux et intercommunaux** : clarification du patrimoine, basculement des redevances vers la Régie et valorisation commerciale.
- **Infrastructures en environnement HTB / COE** : nécessité de budgets adaptés pour des interventions hors périmètre standard.
- **Renforcement de la résilience du réseau** : intégration des retours d'expérience cycloniques, sécurisation des sites stratégiques et amélioration des systèmes d'alarme.
- **Recherche de nouvelles opportunités** : diversification potentielle des services et des recettes.
 - **Région Réunion** : Une liaison FON pilote a été mise à disposition début août 2025 en vue de la bascule des liens des lycées et sites administratifs vers l'offre IRU FON. La régie œuvre pour que la Collectivité régionale soit en mesure d'augmenter fortement la qualité de service de ses liaisons intersites tout en valorisant les investissements de son satellite.
 - **Université de La Réunion** : Le directeur SI s'est montré très intéressé par le réseau Gazelle via l'offre GFU pour interconnecter 8 sites (7 existants + St Philippe), permettant d'envisager des économies substantielles. Le transfert ne pourra se faire avant mai 2026, date de fin de leur contrat actuel. Un devis ferme basé sur les nouveaux tarifs BPE a été transmis début août.

- **TESIS (Établissements de santé)** : Une réunion a eu lieu fin mai et une mise à jour du devis leur a été communiquée début août.

CONCLUSION

L'orientation budgétaire 2026 du réseau Gazelle s'inscrit dans une logique de consolidation, de conformité réglementaire et de valorisation du patrimoine public.

Elle repose sur une trajectoire financière prudente, tout en intégrant les investissements nécessaires à la sécurisation des infrastructures critiques et à l'adaptation du réseau aux enjeux futurs du territoire.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Recettes commerciales	Coûts d'exploitation/maintenance du réseau Gazelle Mise au rebut des équipements Gazelle AMO
Investissement	Investissement
N/A	Achat et mise en service d'un outil SIG Géoréférencement du réseau en classe A

VI. LE THD

1. ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT

RECETTES COMMERCIALES

Fin 2025, 25 519 prises sont déclarées éligibles. Le reste à faire est maintenant exclusivement constitué des logements issus de la densification.

Sur ces prises éligibles, 25 509 prises ont atteint leur date de première mise en service commerciale, qui tient compte des délais réglementaires de mise à disposition des opérateurs commerciaux. Enfin, 16 791 prises sont actives (avec un abonnement souscrit chez un des fournisseurs d'accès internet présent sur le réseau), soit un taux de pénétration moyen de 65.82 %. Ce taux est un peu en retrait dans les Cirques, et des actions ciblées seront à mener sur 2026 pour essayer de dynamiser la commercialisation même si ce décrochement pourrait être en grande partie structurel. Un impact lié à l'arrêt programmé du cuivre en 2027 sur les communes de l'Entre-Deux, Salazie et Sainte-Rose est aussi attendu, mais à un taux encore incertain.

Commune	Prises actives	Prises commercialisables	Taux de pénétration	Nb de jours moyens commercialisation
AVIRONS	4668	6512	71,68%	1445
CILAOS	1435	2933	48,93%	919
ENTRE-DEUX	2612	3755	69,56%	1346
HELL-BOURG	677	1207	56,09%	1381
PALMISTE ROUGE	273	490	55,71%	1034
SALAZIE	1599	2555	62,58%	1209
ST LOUIS	1330	2133	62,35%	539
ST PHILIPPE	1913	2713	70,51%	1542
STE ROSE	2284	3211	71,13%	1460

Les recettes commerciales seront donc en légère augmentation par rapport à 2025.

- Les recettes récurrentes (locations annuelles, maintenance) augmenteront par rapport à 2025.
- Les recettes de co-investissement³ également.

Il est à noter que les recettes de co-investissement ont été lissées sur 20 ans (principe des produits constatés d'avance), permettant à Réunion THD de bénéficier d'une base de recette stable sur le long terme. Les recettes relatives aux co-investissements de 2025 se cumuleront donc aux recettes des années précédentes lissées.

2. ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

MAINTENANCE ET COUTS RECURRENTS DU THD

³ Les recettes de co-investissement correspondent à la facturation de droits d'usages octroyés par Réunion THD à un opérateur client sur une partie du réseau pour une durée de 20 ans mais payés en une seule fois.

La maintenance du réseau THD est constitué de plusieurs composantes (par ordre décroissant de coût) :

- Les coûts d'entretien et de maintenance du réseau versés à l'exploitant (Orange Concessions)
- Les coûts d'utilisation des infrastructures tierces (redevances et droits de passage), en constante augmentation programmée et validée par le régulateur pour la plus onéreuse : utilisation des infrastructures existantes d'Orange
- L'énergie
- Les pénalités liées à l'utilisation des infrastructures tierces qui sont devenues marginales

Le réseau en exploitation en 2026 étant plus étendu qu'en 2025, et le forfait de maintenance du réseau étant en augmentation sur le nouveau marché, ces postes de dépense augmenteront.

Ces dépenses intégreront la rémunération performancielle due au titulaire du marché de construction et d'exploitation du réseau en cas d'atteinte des objectifs prévus au marché.

3. ÉVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS FSN ET FEDER

La construction du réseau est financée en partie par les fonds européens (FEDER) et par l'Etat (Fonds pour la Société Numérique – FSN).

Réunion THD a d'ores et déjà demandé et perçu le solde du FEDER en 2023.

En 2026, seules des aides FSN sont attendues.

Les investissements non couverts par des subventions seront financés par les excédents de la section de fonctionnement.

4. ÉVOLUTION PREVISIONNELLES DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SITUATION DE L'ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Réunion THD ne gère qu'une seule opération en engagements pluriannuels : le projet THD.

Celui-ci a fait l'objet d'une Autorisation de Programme de 40 M€ par le Conseil d'Administration le 28 septembre 2018, complété par un engagement de 4M€ en 2024.

En 2026 les crédits alloués sont destinés à financer le reste à payer sur les travaux relatifs à la construction d'un réseau FTTH dans les écarts de la commune de Saint-Louis, mais également la construction des raccordements finaux des usagers et la levée des derniers points de blocage sur les communes de la tranche ferme.

Cependant, sur 2026 et les années suivantes, il faudra continuer à investir sur le réseau pour :

- Etendre si nécessaire le réseau pour raccorder les nouveaux logements ;
- Construire et financer les nouveaux raccordements des usagers qui souscriront un abonnement internet auprès de leurs fournisseurs d'accès à internet
- Procéder aux grosses réparations (remplacement de poteaux, réparation des réseaux enterrés, enfouissement ou dévoiement du réseau).

INVESTISSEMENTS DE SECURISATION ELECTRIQUE

Les deux derniers événements cycloniques (Belal et Garance) ont mis en évidence une augmentation du risque de coupure électrique prolongée sur nos sites techniques. Sur ces deux événements les sites ont subi des coupures EDF pendant des périodes longues dépassant les 72h, dépassant également la capacité des batteries.

Pendant ces coupures, les accès aux cirques étaient coupés, rendant impossible l'apport de groupe électrogènes de secours pour pallier l'absence d'énergie.

En 2026, une première vague d'investissements sera engagée pour garantir une disponibilité en énergie plus durable sur les NRO, sous réserve d'une saison cyclonique à faible impact.

REMBOURSEMENT DU PRET SANS INTERET DE LA REGION REUNION

La Région Réunion a octroyé à Réunion THD des prêts sans intérêts à hauteur de 11,4M€ pour aider la structure à assurer la trésorerie nécessaire au paiement des factures lors de la phase d'investissement initial de construction du réseau.

Depuis 2022 Réunion THD rembourse ce prêt. Les annuités sont calculées sur la base d'un remboursement en 10 ans des sommes empruntées.

Les remboursements se poursuivront en 2026.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Recettes commerciales	Suivi des travaux, maintenance et redevances diverses
Investissement	Investissement
Subventions FSN	Construction du réseau
Report des excédents de la section d'exploitation	Remboursement du prêt Région

VII. CABLE SOUS-MARIN REUNION

Il convient de souligner que les actions décrites concernent exclusivement la Phase 1 du projet ReuNION. Pour rappel, cette étape initiale prévoit le déploiement d'une infrastructure de 16 paires de fibres optiques reliant La Réunion à l'Afrique du Sud, répondant ainsi à l'urgence de sécuriser la connectivité du territoire avant la fin de vie du câble SAFE. Ce dimensionnement stratégique est indispensable pour garantir la viabilité de la Phase 2, qui consistera à étendre le câble jusqu'à Singapour afin de sécuriser cette liaison par un autre point hors du continent africain.

Dès son lancement opérationnel, marqué par la signature du contrat avec le constructeur français Alcatel Submarine Network (ASN), le projet est géré par la régie sous le statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Cette activité est intégrée au SPIC THD existant, un cadre juridique qui impose à Réunion THD d'isoler l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la connectivité sous-marine au sein d'un budget dédié. Ce mécanisme comptable assure une autonomie financière totale et une transparence conforme aux exigences européennes sur les aides d'État.

À l'inverse des interventions passées, cette organisation structurelle exige que le projet ReuNION atteigne l'équilibre financier par ses seuls revenus d'exploitation. En vertu de son autonomie financière et de sa personnalité morale, la régie doit désormais assumer seule les risques financiers et les éventuels déficits qui pourraient survenir durant la phase initiale de commercialisation, sans possibilité de recourir à une subvention d'équilibre de la part de la collectivité régionale.

1. RECETTES EN FONCTIONNEMENT

RECETTES COMMERCIALES

Le modèle économique, concernant Réunion THD, de la phase 1 du projet ReuNION repose sur la valorisation commerciale des 12 paires de fibres optiques détenues en propre par Réunion THD, sur les 16 que compte l'infrastructure.

Les projections financières anticipent une absence totale de recettes commerciales durant les 5 premières années du projet. Ce calendrier s'explique par la durée incompressible des travaux de fabrication et de pose, estimée à trois ans, suivie d'une période prudente de latence de 2 ans avant la concrétisation de la première vente. En conséquence, la régie devra, sous son statut de SPIC, assumer l'intégralité des charges et les déficits d'exploitation durant cette phase initiale de lancement, sans percevoir de revenus.

2. DEPENSES EN FONCTIONNEMENT

FRAIS DE STRUCTURE ET DE PERSONNELS

En sa qualité de porteur du projet, Réunion THD assume pleinement les rôles de Chef de file pour le FEDER et de Coordonnateur pour le CEF. Ces responsabilités impliquent une gestion et un suivi rigoureux des 50 millions d'euros de subventions européennes, des fonds propres et des prêts et emprunts mobilisés pour sécuriser la connectivité internationale du territoire.

Le pilotage opérationnel, la coordination des membres du consortium ainsi que le reporting administratif et financier sont intégrés dans l'enveloppe des frais annexes. Ces missions essentielles génèrent des frais de

structure et des charges de personnel indispensables à la bonne exécution du projet. Ces frais devraient être constant tout au long de la phase de construction.

COMMUNICATION

Compte tenu de l'envergure stratégique du projet ReuNION et de son impact direct sur le développement socio-économique ainsi que sur la résilience numérique du territoire pour les 25 prochaines années, un budget sera alloué à la communication et à la valorisation de cette infrastructure.

L'objectif principal est de relater les étapes clés du projet, aux premiers concernés, les Réunionnais, depuis la phase de fabrication jusqu'à l'atterrissage effectif du câble. Ces actions de communication, pilotées par Réunion THD, viendront renforcer et compléter celles de la Région Réunion.

DEPLACEMENTS

L'envergure internationale du projet ReuNION nécessiteront des déplacements stratégiques tout au long de la phase de déploiement. Des déplacements réguliers, vers la métropole, sont à prévoir pour la vie du consortium.

En tant que point d'atterrissage stratégique de la Phase 1, l'Afrique du Sud fera l'objet de missions de supervision technique. Ces déplacements permettront de coordonner la construction des stations d'atterrissage et de sécuriser l'interconnexion avec les réseaux internationaux, point de départ de la redondance avec le câble METISS.

Dans le cadre de la préparation de la Phase 2, des missions de prospection et de négociation seront engagées auprès des opérateurs régionaux et internationaux (notamment les GAFAM). L'objectif est de sécuriser les partenariats nécessaires à l'extension du câble jusqu'à Singapour.

L'ensemble de ces frais de mobilité est intégré au budget de fonctionnement.

INTERET EMPRUNT BANCAIRE

Réunion THD supportera le coût des intérêts de l'emprunt bancaire

3. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montage financier du projet de câble sous-marin ReuNION (Phase 1) repose sur un partenariat public-privé, à travers un consortium et un cumul de subventions européennes et de l'Etat afin de supporter le coût total du projet de 88,3 M€.

Plan de financement :

- CEF : 20 M€.
- FEDER : 30 M€.
- État : 6,5 M€
- Opérateurs : 31,8 M€

Contributions en fonds propres des opérateurs (31,8 M€)

Les membres du consortium financent le solde par leurs fonds propres, avec une répartition de paires de fibres :

- Orange : 6,5 M€ (2 paires de fibres).
- Telco OI : 5,4 M€ (1 paire de fibre).
- Réunicable : 5,4 M€ (1 paire de fibre).
- Réunion THD : 14,5 M € (12 paires de fibres).

Les recettes d'investissement proviendront des subventions européennes, CEF et FEDER, compléter par un apport en fond propre de Réunion THD. Ces subventions sont ventilées entre les partenaires suivant des montants de dépenses éligibles.

Projet global		88 300 000				
Opérateur	Dépenses éligibles	CEF	FEDER	Région/Etat	Total subvention	Bénéficiaire
Telco OI	14 998 000,00	2 820 000,00	6 778 000,00	0,00	9 598 000,00	5 400 000,00
Réunicable	14 998 000,00	2 820 000,00	6 778 000,00	0,00	9 598 000,00	5 400 000,00
Orange	18 052 000,00	3 394 000,00	8 158 000,00	0,00	11 552 000,00	6 500 000,00
RTHD	40 252 000,00	10 966 000,00	8 286 000,00	6 500 000,00	25 752 000,00	14 500 000,00
Total	88 300 000,00	20 000 000,00	30 000 000,00	6 500 000,00	56 500 000,00	31 800 000,00

SUBVENTIONS CEF

Conformément au plan de financement détaillé, la quote-part dont bénéficie directement Réunion THD, pour la partie CEF, s'élève précisément à 10 966 000 €. Une quote part de ce budget sera avancé lors de l'année 2026.

SUBVENTIONS FEDER

Conformément au plan de financement détaillé, la quote-part dont bénéficie directement Réunion THD, pour la partie FEDER, s'élève précisément à 8 286 000 €. Une quote part de ce budget sera avancé lors de l'année 2026.

SUBVENTIONS ETAT

Conformément au plan de financement, une subvention complémentaire de l'État d'un montant de 6,5 M€ a été sollicitée pour soutenir exclusivement la participation de Réunion THD dans le projet. Ce concours financier est jugé indispensable pour compenser le risque financier asymétrique assumé par la régie, les partenaires privés ayant décliné tout investissement supplémentaire.

Le montant final et le calendrier effectif de versement n'étant pas encore formellement sécurisés, la régie a fait le choix de la prudence budgétaire : par conséquent, aucune quote-part de cette subvention n'a été inscrite en recette pour l'exercice 2026. Cette décision permet de garantir l'équilibre du budget annexe du SPIC sans dépendre de fonds dont la disponibilité reste à confirmer

PRET DE LA REGION

Afin de sécuriser le lancement opérationnel de la Phase 1 et de permettre le règlement du premier acompte au constructeur ASN prévu début 2026, Réunion THD a sollicité un prêt à taux zéro auprès de la Région Réunion pour un montant de 15 M€.

En tant que Service Public Industriel et Commercial (SPIC) doté de l'autonomie financière, la régie doit assurer la couverture de ses besoins sans peser sur le budget de la collectivité. Ce prêt constitue donc une avance de fonds strictement encadrée : toute quote-part non utilisée pour les besoins réels du projet sera intégralement restituée à la Région. Un premier versement de cette avance sera mobilisé au cours de l'année 2026 pour soutenir les trois premières années de travaux intensifs de déploiement.

SOLLICITATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE

Afin de sécuriser les subventions européennes (CEF et FEDER) et de garantir la conformité du montage avec le cadre réglementaire des aides d'État, Réunion THD est tenue, au même titre que les partenaires privés du consortium, de justifier d'un apport en fonds propres à hauteur de 25 % de son assiette de dépenses éligibles.

Bien qu'un prêt à taux zéro de 15 M€ ait été sollicitée auprès de la collectivité régionale, ce dispositif n'est pas reconnu par les instances de contrôle comme un apport en fonds propres. Pour satisfaire aux exigences de cofinancement et apporter le complément de fonds propres indispensable à la viabilité du projet, la régie a donc dû mobiliser un emprunt bancaire de 6 M€.

L'intégralité de ce financement sera injectée dans le projet au cours de l'année 2026. Ces fonds permettront de couvrir les premiers appels de fonds du constructeur ASN.

4. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Les investissements relatifs à ce projet s'étaleront du 3 à quatre années.

Les dépenses de ce projet seront donc gérées en AP/CP.

Le montant total des dépenses engagées par Réunion THD fera l'objet d'un engagement de l'ordre de 41M€

DEPENSES LIES AU CABLE SOUS-MARIN

L'officialisation de la commande auprès du constructeur ASN sera entériné au début de l'exercice 2026. Au-delà de la signature formelle du contrat, cette étape décisive se concrétisera par le versement d'un premier acompte, déclencheur indispensable au lancement de ces prestations.

Sur le plan technique, l'année 2026 sera consacrée à la réalisation des études marines approfondies et à la détermination du tracé précis du câble. Ces opérations de reconnaissance sont critiques pour sécuriser l'infrastructure avant la phase de fabrication. Ces études, intégrées dans l'enveloppe globale de 83 M€ dédiée à la réalisation du système sous-marin, représenteront, avec les premiers acomptes, la majeure partie des fonds mobilisés lors de cette première année opérationnelle

REVERSEMENTS SUBVENTIONS CEF ET FEDER

En sa qualité de Chef de file pour le FEDER et de Coordonnateur pour la subvention CEF, Réunion THD assure la fonction centrale de tête de pont financière pour l'ensemble du consortium. Ce rôle stratégique implique la responsabilité de centraliser l'encaissement de la totalité des subventions européennes mobilisées, soit un montant global de 50 M€. Une fois les fonds perçus, la régie procède au reversement des quotes-parts destinées aux trois partenaires privés du consortium public-privé : Orange, Telco OI et Réunicable. Ce circuit financier est rigoureusement retracé au sein du budget de la régie.

Reversements aux partenaires - FEDER

Réunion THD reçoit les 20 M€ du CEF (dont 10,9 M€ pour sa propre part) et les 30 M€ du FEDER (dont 8,3 M€ pour sa propre part).

Reversements aux partenaires - CEF

La Régie assure le transfert des fonds vers les opérateurs privés selon la répartition établie par le plan de financement, soit environ 9,6 M€ cumulés pour chacun des opérateurs Telco OI et Réunicable, et 11,5 M€ pour Orange.

Cette mission de coordination financière, intégrée aux obligations de gestion du SPIC THD, est essentielle pour sécuriser la trésorerie des partenaires et garantir le respect des engagements contractuels pris avec les instances européennes.

TABLEAU DE SYNTHESE	
RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	Fonctionnement
Subvention d'équilibre de démarrage	Intérêt emprunt bancaire Frais de structure et personnel Frais de déplacement Frais de communication
Investissement	Investissement
Emprunt bancaire Emprunt Région Subvention CEF Subvention FEDER	Lancement projet Etudes marines et du tracé

VIII. PROPOSITION

Sur la base du présent rapport, je vous propose de débattre des orientations budgétaires 2026.

Le Directeur

ANNEXE 1 – RAPPORT SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS ET SON EVOLUTION PREVISIONNELLE

Le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire dispose :

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport prévu au troisième alinéa de l'article L.2312-1, présenté par le maire au conseil municipal, comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives :

« 1° A la structure des effectifs ;

2° Aux dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ;

3° A la durée effective du travail dans la commune.

Il présente en outre l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget (...) »

Considérant Réunion THD comme un établissement public d'une collectivité territoriale compétente sur un territoire de plus de 10 000 habitants, nous sommes soumis à cette obligation.

1. L'exercice en cours

A) Les effectifs et le temps de travail

Au 31 décembre 2025, la Réunion THD compte dans ses effectifs 12 personnels :

Statut	Droit du contrat	Nature du contrat	Effectif
Directeur	Salarié	CDD	1
Directeur adjoint à la Cybersécurité	Mis à disposition	CDD	1
Cadres administratifs	Salarié	CDI	3
Cadres techniques	Salarié	CDI	4
Cadres techniques	Fonctionnaire mis à disposition	CDD	1
Non-cadres administratifs	Salarié	CDI	1
Non-cadres administratifs	Fonctionnaire mis à disposition	CDD	1
Total			12

Ils occupent un poste à temps plein sur une base de 35 heures par semaine. Les heures supplémentaires sont compensées en ARTT.

2 alternants font partie des effectifs en 2025 :

Statut	Droit du contrat	Nature du contrat	Effectif
Alternant en cybersécurité	Contrat d'apprentissage	CDD	1
Alternant Marketing Digital	Contrat d'apprentissage	CDD	1
Total			2

Un stagiaire pour une durée de 6 mois a fait partie des effectifs en 2025.

B) La rémunération

En 2025, le coût du personnel de Réunion THD se répartit comme suit :

Coût du personnel					
Personnels	Salaire brut	%	Charges patronales	%	Total
Salariés	644 157,63€	70%	273 796,13€	30%	917 953,76 €
Mis à dispo	214 794,60€	77%	65 704,46 €	23%	280 499,06 €
Total masse salariale				858 952,23€	
Financement du paritarisme				150,00 €	
Total charges patronales				339 500,59 €	
Total du coût du personnel				1 198 602,82€	

Le salaire brut mensuel moyen des cadres est de 5 967,41 euros.

Le salaire brut mensuel moyen des non-cadres est de 3 406,74 euros.

2. Les évolutions prévisionnelles

A) Les effectifs

En 2025, l'effectif était de 14 personnes (12 salariés et 2 alternants).

En 2026, une réflexion sera menée sur :

- Le renforcement de l'équipe « Cyber » par un chef de projet.

Des stagiaires pourraient également être accueillis.

B) La rémunération

Le poids de la masse salariale augmentera du fait :

- De l'évolution des échelons / grades des fonctionnaires détachés et mis à disposition par la Région Réunion ;
- Des évolutions salariales annuelles appliquées en interne ;
- Les évolutions de poste liées aux modifications de responsabilités.

C) Les autres dépenses de personnel

Afin de participer à l'action sociale et en miroir au comité des œuvres sociales de la Région (OSCAR), la direction mettra en place une participation de l'employeur aux œuvres sociales et culturelles des salariés.

Le dispositif de titres restaurant sera reconduit.

ANNEXE 2 – EN COURS DE LA DETTE

Au 31 décembre 2025, la dette de Réunion THD est constituée :

- un emprunt sans intérêts souscrit auprès de la Région Réunion.
- Un emprunt avec intérêts souscrit auprès de la Banque postale

1. Emprunt souscrit auprès de la Région Réunion

Un montant total de 12 400 000,00 euros a été emprunté (via 7 appels de fonds).

Les remboursements, étalés sur 11 ans, ont commencé en 2022.

L'encours est de 8 236 666,67 euros.

Le montant de l'annuité s'élève à 1 176 666,67 euros à compter de 2026.

La dette sera totalement remboursée en 2032 selon l'échéancier suivant :

Composition de l'échéance				Restant à amortir
N° d'échéance	Année	Remboursement	Intérêt	Capital restant dû
1	2022	870 000,00	0	11 530 000,00
2	2023	981 111,11	0	10 548 888,89
3	2024	1 106 111,11	0	9 442 777,78
4	2025	1 206 111,11	0	8 236 666,67
5	2026	1 176 666,67	0	7 060 000,00
6	2027	1 176 666,67	0	5 883 333,33
7	2028	1 176 666,67	0	4 706 666,66
8	2029	1 176 666,67	0	3 529 999,99
9	2030	1 176 666,67	0	2 353 333,32
10	2031	1 176 666,66	0	1 176 666,66
11	2032	1 176 666,66	0	-
12 400 000,00				

2. Emprunt souscrit auprès la Banque Postale

Un montant total de 3 000 000,00 a été emprunté sur 10 ans jusqu'au 15 octobre 2034, à taux variable avec couverture du taux d'intérêt (Floor à 1%, Cap à 2%).

ANNEXE 3 – RAPPORT SUR LES MARCHES, CONSULTATIONS ET CONTRATS

Les marchés attribués, prolongés ou reconduits en 2025 sont listés ci-après.

NUMERO MARCHE	OBJET	TITULAIRE	MONTANT HT	MAXIMUM DE COMMANDE
20240061LOT1 Reconduction	Marché de communication_ Lot1	ZOORIT	0,00 €	56 000,00 €
20240062LOT2 Reconduction	Marché de communication_ Lot2	LAMOCA RUN CONCEPT	0,00 €	30 000,00 €
20240060LOT3 Reconduction	Marché de communication_ Lot3	ZOORIT	0,00 €	52 500,00 €
20240057	Prestation d'analyse jurique	DUGOUJON ET ASSOCIES	1 500,00 €	20 000,00 €
20250063	Mise à jour du SDTAN	TACTIS	5 000,00 €	0,00 €
20250064	Maturation CSIRT (AMO pour la structuration et la montée en maturité du CSIRT La Réunion)	CALEFF OLIVIER	0,00 €	26 000,00 €
20250065	Marché MPGP THD (Conception-Réalisation- Exploitation-FttH Région)	ORANGE CONCESSION	4 972 785,60 €	8 000 000,00 €
20250066	Marché Téléphonie Mobile	SRR	0,00 €	30 000,00 €

ANNEXE 4 – RAPPORT SUR LES SEANCES 2025 DES ORGANES DELIBERANTS

Réunions du Conseil d'Administration

Le Président de la Réunion THD a convoqué 6 séances du Conseil d'Administration en 2025 :

- **Le CA39, réuni le 12 mars 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Rapport d'activité 2024,
 - Orientations Budgétaires 2025,
 - Contrat accès FTTE,
 - Questions diverses.

- **Le CA40, réuni le 26 mars 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Approbation du compte de gestion 2024,
 - Compte Administratif-2024,
 - Budget Primitif 2025,
 - Approbation avenant 2 marché communication,
 - Changement de siège,
 - Questions diverses.

- **Le CA41, réuni le 9 juillet 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Autorisation d'exécution du marché FttH,
 - Evolution catalogue de services du réseau Gazelle,
 - Participation de Réunion THD au consortium DROM-COM Cyber Talent Hub (DCTH),
 - Marché d'infogérance,
 - Questions diverses.

- **Le CA42, réuni le 3 septembre 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - AVIS CRC,
 - Questions diverses.

- **Le CA43, réuni le 15 octobre 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Programme EDIH La Réunion - cadre stratégique et modalités de soutien aux bénéficiaires,
 - Modification du RI de la CAO,
 - Questions diverses.

- **Le CA44, réuni le 2 décembre a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Décision modificative N°1 au budget primitif,
 - Projet de câble sous-marin « REUNION »,
 - Autorisation de continuité budgétaire
 - Questions diverses.

Réunion de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président de la CAO a convoqué 3 séances de la Commission d'Appel d'Offres en 2025 :

- **La CAO-08, réunie le 26 mars 2025 a délibéré sur le sujet suivant :**
 - Avenant 2 au marché d'accompagnement à la réalisation d'actions de communication, marketing digital et relations presse - Lot 1 (Conception et réalisation de campagnes de communication, mise en œuvre d'actions de communication média et hors média).

- **La CAO-09, réunie le 9 juillet 2025 a délibéré sur le sujet suivant :**
 - Attribution du marché global de performance portant conception, réalisation, exploitation et maintenance du réseau de communications électroniques à très haut débit (FttH) sur le territoire de l'île de la Réunion

- **La CAO-10, réunie le 2 décembre 2025 a délibéré sur les sujets suivants :**
 - Avenant 3 au Lot 1 (Conception et réalisation de campagnes de communication, mise en œuvre d'actions de communication média et hors média.) au marché d'accompagnement à la réalisation d'actions de communication, marketing digital et relations presse.
 - Avenant 2 au Lot 3 (Marketing digital et site internet) au marché d'accompagnement à la réalisation d'actions de communication, marketing digital et relations presse.

Projet d'acte

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Rapport 2026-CA45-02_Orientations Budgétaires 2026,

ACTE

ARTICLE 1

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2026. Ce débat a eu lieu sur la base du rapport précité.

ET AUTORISE

ARTICLE 2

Le directeur à prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE